



RUPTURE DES MÉDICAMENTS
«La disponibilité connaît une nette amélioration en début 2021»

p.3

LE P-DG DE L'ENIEM POINTE LA BEA DE SA MISE EN ÉCHEC

Les entreprises publiques «prises à leur propre piège»

Lourdement endettées à cause de la mauvaise gestion et de la corruption, les entreprises publiques du pays sont à l'agonie, et ce, malgré des milliards de dinars injectés dans leur trésorerie en vue de leur restructuration, qui n'a pas donné de résultat. Un objectif qui n'a jamais été atteint. La contrainte de leur rentabilité et leur mise en échec sont problématiques et mettent l'Etat dans une situation embarrassante et complexe en raison du cumul des déficits publics et les échecs des stratégies de leur remise à niveau.

p.4



© Photo : D.R

PROJETS SOCIO-ÉCONOMIQUES À L'ABANDON

Les APW en alerte !

p.2



CONSEIL INTERMINISTÉRIEL

Vers la mise en place d'une stratégie globale pour la sauvegarde de La Casbah

p.2

SÉLECTION DES U20

Bensmain retient 30 joueurs pour le rendez-vous de Tunis



p.15

Chiffre du jour

SADEG Constantine : des créances de plus de 1,95 milliard DA depuis janvier dernier

Education

Finalisation des tâches administratives avant le 20 décembre 2020

Le ministère de l'Education nationale a invité hier les directions de l'Education (DE) des wilayas à effectuer l'ensemble des tâches administratives relatives à la gestion des ressources humaines avant la clôture de l'exercice annuel 2020,

ANP

Arrestation de 13 éléments de soutien aux groupes terroristes en une semaine

Treize éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés à Khenchela et à Tiaret par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), durant la période du 2 au 8 décembre.



Justice

Les deux anciennes ministres Feraoun et Tamazirt placées en détention provisoire

La chambre d'accusation près la Cour d'Alger a ordonné mardi soir le placement des deux anciennes ministres, Djamila Tamazirt et Houda Feraoun, en détention provisoire, et leur mise en examen pour des accusations de corruption.

Projets socio-économiques à l'abandon

Les APW en alerte !

Conformément au programme de travail élaboré depuis des années sur la base d'un financement prévu et dégagé par le Trésor public, plusieurs wilayas du pays, devaient engager de nombreux projets vitaux pour les populations et bénéfiques pour le développement socio-économique. Ils sont censés permettre aux uns et aux autres de bénéficier des dividendes de la relance économique.

A commencer par Annaba qui en est le parfait exemple avec la réhabilitation des routes et l'éclairage des tronçons de la route qui relie le port et l'aéroport du centre d'Annaba, Tarf, Guelma, Souk-Ahras. Des investissements ont été mobilisés avec l'installation de lampadaires par câbles par réseau solaires. Des travaux qui se sont imposés comme étant incontournables. Ces réalisations auxquelles les élus des wilayas semblent ne pas avoir accordé l'intérêt, sont emblématiques. Elles représentent un ensemble qui embrasse plusieurs domaines sécuritaires, économiques et sociales, le tout destiné à améliorer la sécurité des villes chef-lieu et leur environnement et, de ce fait, à même de permettre de consolider les facteurs de relance économique. A elle seule, la wilaya d'Annaba compte 11 projets nécessitant une enveloppe financière de 3.352.227.775,00 DA. A l'exemple de la route longue d'une dizaine de kilomètres. Elle permet de relier les deux pays voisins que sont l'Algérie et la Tunisie via la wilaya de Tarf. Elle sert aussi de facteur de développement des échanges commerciaux et touristiques entre les deux pays. A l'orée de la frontière entre Annaba et Tarf, Guelma, Souk-Ahras, ces projets livrés à 50% depuis des années, sont à l'abandon. Ils devaient contribuer à l'amélioration à la fois de la circulation routière, mais aussi la sécurité des usagers et de leurs biens. Il faut dire que la wilaya de Tarf a tenté de procéder à l'installation d'éclairage public en bordure des routes et dans les quartiers périphériques des villes et les grandes agglomérations. Bien que rares, les lampadaires solaires ont fait toutefois leur apparition. L'argument avancé se tient. Il s'agit d'appuyer la restauration de l'autorité de l'Etat et de soutenir les autorités dans la protection des personnes et de leurs biens. C'est ce qui leur in-



■ L'APW a mis en œuvre un projet amélioration de la cohésion sociale si importante à asseoir pour le retour durable de la paix sociale. (Photo:DR)

combe en priorité. D'où cette omniprésence des services de sécurité. Ils constituent un maillon important dans la sécurisation des communes urbaines et des localités. La Gendarmerie vient également en appui à la police de proximité dans les agglomérations à forte concentration de populations urbaines. Cet appui socio-économique et sécuritaire

concerne plusieurs wilayas. Qualifié tacitement de projet global, il comprend également la réalisation de plusieurs activités de renforcement des relations entre les populations et les autorités. Ce à quoi se sont attelés les élus de Tarf et de Souk-Ahras. Ce qui n'est pas le cas à Annaba où on est loin du «Hirak» et des tâches prioritaires attendues au lendemain de

l'élection du nouveau président de la République Abdelmadjid Tebboune. De même qu'est attendue la mise en œuvre des réformes politiques et institutionnelles pour appuyer les efforts du Gouvernement visant à rétablir et étendre effectivement l'autorité de l'Etat et l'état de droit sur tout le territoire, notamment. «C'est-à-dire en concourant au bon fonctionnement de l'administration locale pour assurer une cohésion sociale», a affirmé un des élus de l'APW. Il a parlé : «D'améliorer les conditions de vie des populations déplacées des zones urbaines et les mauvaises conditions de vie auxquelles elles sont confrontées». Un autre de ces homologues de la région de Souk-Ahras allèguera la rareté de la distribution de l'eau potable. «Plusieurs points d'eau ont été réhabilités et certains construits afin de favoriser l'accès des populations à cette denrée indispensable. L'APW a mis en œuvre un projet amélioration de la cohésion sociale si importante à asseoir pour le retour durable de la paix sociale». Et si dans la majorité des wilayas, le temps est à l'offensive des actions pour calmer l'impatience des populations, à Annaba, c'est une autre paire de manche. Dans cette wilaya, les élus de l'APN maîtrisent parfaitement la langue de l'attentisme et le «benaamisme». A ce niveau, le commun des citoyens ne peut prétendre décrocher un jour la clé de sésame, synonyme de bout du tunnel. Comme l'automobiliste ne peut prétendre rouler sur des routes bien bitumées et bien éclairées. Dans d'autres wilayas on avance. Lentement certes, mais on avance tout de même. Tel Tarf où la pandémie du Covid-19 n'a pas empêché le tourisme d'attirer du monde. Et pourtant la crise du transport des voyageurs en

Conseil interministériel

Vers la mise en place d'une stratégie globale pour la sauvegarde de La Casbah

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a présidé, avant-hier, un Conseil interministériel consacré à l'examen du dossier relatif à la sauvegarde de La Casbah d'Alger, a-t-on indiqué dans un communiqué des services du Premier ministre. Cette rencontre s'est déroulée en présence des ministres de l'Intérieur, des Finances, de la Culture, de l'Habitat et du Tourisme ainsi que du wali d'Alger, a détaillé la même source.

Ce Conseil intervient dans le cadre du «suivi permanent» de l'évolution de la situation prévalant au niveau du secteur sauvegardé de La Casbah d'Alger, selon la même source.

Après avoir entendu les différentes communications des intervenants, M. Djerad a rappelé les «efforts consentis par l'Etat en matière de réhabilitation et de préservation» de ce site classé patrimoine mondial de l'humanité ainsi que des «engagements» pris pour la sauvegarde et la conservation de la vieille médina, a-t-on ajouté dans le communiqué.

Il a indiqué que le Gouvernement s'inscrit dans la démarche recommandée par le Comité du patrimoine mondial de l'Unesco et qu'un rapport sur l'état de conservation de La Casbah d'Alger sera transmis incessamment au Centre du patrimoine mondial de cette agence onusienne spécialisée, en prévision de sa 44^{ème} session prévue en 2021.

M. Djerad a également mis l'accent sur l'importance à accorder au volet institutionnel dédié à la gestion du programme de réhabilitation et de sauvegarde de La Casbah d'Alger dont l'organisation doit être en «capacité à répondre aux exigences de la coordination permanente des différents intervenants» dans ce programme. En outre, la participation des associations de la société civile constitue désormais un impératif dans l'approche des objectifs des programmes d'investissements et de l'évaluation de leur réalisation, a-t-on révélé dans le même communiqué.

M. Djerad a donné des instructions en direction de tous les secteurs concernés afin d'élaborer une feuille de route commune pour la mise en place d'une stratégie globale pour la sauvegarde de La Casbah d'Alger, soulignant qu'il veillera sur son suivi dans l'objectif de consolider les démarches entreprises par les différents secteurs pour une meilleure prise en charge de ce dossier, a-t-on conclu dans le communiqué.

Djamila Sai



REPÈRE

MDN

Arrestation de 13 éléments de soutien aux groupes terroristes

Treize éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés à Khenchela et à Tiaret par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), durant la période du 2 au 8 décembre, indique mercredi un bilan opérationnel de l'ANP. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'ANP ont arrêté éléments de soutien aux groupes terroristes à Khenchela et Tiaret, alors que d'autres détachements de l'ANP ont découvert et détruit 12 abris pour terroristes, trois bombes de confection artisanale, des outils de détonation et d'autres objets à Bordj Bou-Arréridj, Jijel, Skikda et Boumerdès», est-il précisé dans le même bilan. Selon la même source, «d'énormes quantités de kif traité s'élevant à 22 quintaux et 20,675 kilogrammes, ayant été introduites via les frontières avec le Maroc», ont été saisies lors d'opérations distinctes, par des détachements combinés de l'ANP, en coordination avec les différents services de sécurité. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et «en continuité des efforts intenses visant à contrecarrer le phénomène du narcotrafic» en Algérie, le MDN a annoncé également l'arrestation de 28 narcotrafiquants durant la même période. Détaillant ces opérations exécutées «dans la dynamique des efforts continus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme», le MDN a précisé que «des détachements combinés de l'ANP ont saisi à Nâama 14 quintaux et 83,5 kilogrammes de kif traité, tandis que 8 narcotrafiquants ont été arrêtés et 6 quintaux et 84 kilogrammes de kif traité et 1.440 comprimés psychotropes ainsi qu'une somme d'argent d'un montant de 240 millions de centimes et 6.270 euros ont été saisis à Béchar».

commun sévissait avec rage. L'appel de la mer a été plus ensorceleur. C'est dire que Annaba-ville, touristique par excellence a, faute de compétences, rangé ses ambitions au placard.

A. Djabali

Voir sur Internet
www.lnr.dz.com

Rupture des médicaments

«La disponibilité connaîtra une nette amélioration en début 2021»

«L'Observatoire, qui sera mis en place en janvier 2021 au niveau du ministère de l'Industrie pharmaceutique, va nous permettre d'avoir une meilleure visibilité sur le marché du médicament», a estimé le docteur Kamel Mansouri.

Lors de son intervention à l'émission «L'invité de la rédaction», sur la Chaîne III de la Radio algérienne, le directeur de l'Agence nationale du médicament (ANAM) a affirmé que les choses avancent bien et signalé qu'«actuellement des réunions se font de façon régulières entre les opérateurs, à savoir les fabricants, les distributeurs et les pharmaciens au siège du ministère pour installer l'Observatoire».

Après cette étape stratégique, l'invité a expliqué qu'ils vont aller ensuite vers une plateforme numérique qui va nous permettre d'informatiser les don-



■ Dr. Kamel Mansouri : «C'est avec cette manière d'agir qu'on pourra identifier les insuffisances et intervenir afin de régulariser le marché». (Photo : D.R)

nées à l'échelle nationale. «C'est avec cette manière d'agir qu'on pourra identifier les insuffisances et intervenir afin de régulariser le marché», a-t-il ajouté.

Selon lui, il y a aucune visibilité sur le marché du médicament actuellement à cause du manque d'information qui ne viennent pas vers la centrale. L'information, a-t-il détaillé, nous permettra donc d'avoir une idée globale sur l'existant sur le marché et ça permet d'éviter également les périmés.

«Il faut signaler qu'il y a beau-

coup de périmés à cause de cette gestion qui date de plus de 40 ans et qui montre des insuffisances. C'est là où on doit s'optimiser afin d'éviter les ruptures et les périmés », a-t-il expliqué. S'étalant sur la question des ruptures, l'orateur dit que ce problème est partout dans le monde et n'existe pas seulement en Algérie, précisant que le chiffre avancé de 300, ne s'appuie pas sur des études.

Pour lui, il y a plusieurs facteurs qui ont conduit à ces ruptures, en citant l'exemple des pro-

grammes d'importation signés et non-exécutés. «Il y a aussi des opérateurs qui font de la spéculation dans la vente. Il faudrait rompre avec ces pratiques», a-t-il dit.

Le Docteur Mansouri a, d'ailleurs, avoué qu'il y a eu, au niveau de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques, des signalements de quelques produits en rupture qui ont été réalisés en priorité. «La situation du mois de novembre s'est nettement améliorée», a-t-il conclu.

Djamila Sai

Activités d'information sur les sites électroniques :

Le décret exécutif fixant les modalités d'exercice a été publié sur le Journal officiel

Le décret exécutif fixant les modalités d'exercice de l'activité d'information en ligne et la diffusion de mise au point ou rectification sur le site électronique a été publié dans le dernier numéro du Journal officiel. Selon le décret, il est entendu par l'activité d'information en ligne, «tout service de communication écrite en ligne au sens de l'article 67 de la loi organique 12-05 du 12 janvier 2012, et tout service de communication audiovisuelle en ligne (Web TV et Web Radio) au sens de l'article 69 de la loi organique 12-05 du 12 janvier 2012». Le directeur responsable de l'organe d'information en ligne doit être détenteur d'un diplôme universitaire ou d'un diplôme reconnu équivalent, avoir une expérience de trois (3) années dans le domaine de l'information, être de nationalité algérienne, jouir de ses droits civils, n'avoir pas fait l'objet de condamnation pour crimes de diffamation, d'injure, d'insulte, d'outrage, de discrimination ou de haine et l'incitation à ces crimes. Le décret précise que l'activité d'information en ligne

est soumise à la publication à travers un site électronique, dont l'hébergement est exclusivement domicilié, physiquement et logiquement en Algérie, avec une extension du nom de domaine «.dz». L'article 7 stipule que l'entreprise détentrice de l'organe d'information en ligne est tenu de déclarer et de justifier l'origine des fonds constituant le capital social et ceux nécessaires à sa gestion, conformément à la législation et à la réglementation en vigueur. «Tout organe de presse en ligne bénéficiant d'une aide matérielle de quelque nature qu'elle soit doit être lié organiquement à l'organisme donateur, il faut faire mention de cette relation.

L'aide matérielle directe et indirecte de toute partie étrangère, est interdite», ajoute le décret. Une même personne physique ou morale de droit algérien ne peut posséder, contrôler ou diriger plus d'un organe d'information générale en ligne, relève le texte de loi, qui précise qu'une même personne physique ou morale de droit algérien ne peut être actionnaire dans plus d'un

organe d'information générale en ligne. L'article 10 de ladite loi énonce que tout organe d'information en ligne est tenu de publier en permanence sur son site électronique, les mentions qui doivent contenir les nom, prénoms et l'adresse du directeur responsable de l'organe d'information en ligne, l'adresse du siège social et la raison sociale de l'entreprise détentrice de l'organe d'information en ligne, le numéro d'enregistrement, le numéro de téléphone et l'adresse électronique de l'organe d'information en ligne ainsi que l'hébergeur.

L'organe d'information en ligne est tenu d'employer, à titre permanent, au moins, un journaliste professionnel, note le texte de loi, qui souligne que le directeur responsable de l'organe d'information en ligne doit adapter son offre et fournir aux internautes, des espaces de contribution modérés, à travers une procédure électronique facilement reconnaissable, directement accessible et disponible en permanence.

Moncef Redha

EMPRISONNEMENT

Corruption

Abdelkader Zoukh condamné à 5 et 4 années de prison

Le tribunal de Tipaza a condamné, mardi, l'ex-wali d'Alger Abdelkader Zoukh, jugé en comparution et en première instance, à une peine de 5 années de prison ferme dans l'affaire d'octroi de privilèges à la famille de Abdelghani Hamel, et à 4 ans de prison ferme dans une autre affaire similaire relative à la famille Mahieddine Tahkout, avec ordre de sa mise en détention durant l'audience. Concernant l'affaire d'octroi de privilèges à la famille de l'ex-Directeur général de la sûreté nationale (DGSN) Abdelghani Hamel, l'ex-wali d'Alger a été condamné à une peine de cinq années de prison ferme, assortie d'une amende d'un million de DA, en plus de 10 millions de DA de compensations pour les pertes subies par le Trésor public.

Abdelkader Zoukh a été également interdit d'occuper des postes de responsabilité au sein de l'Etat et de se porter candidat pour des postes politiques pendant 5 ans après l'expiration de sa peine.

Ce dernier est poursuivi dans cette affaire pour «dilapidation délibérée de deniers publics par un fonctionnaire», «utilisation illégale de biens et de deniers publics qui lui ont été confiés en vertu de sa fonction», «abus de fonction et violation des lois et règlements dans le but d'obtention d'avantages pour un tiers». Cette affaire dans le procès se déroule au tribunal de Tipaza, conformément à la procédure de privilège de juridiction, est relative à l'offre d'indus privilèges représentés par un foncier d'investissement de 7.128 m², dans la zone de Bab Ezzouar (Alger), et d'un logement social participatif à Ouled Fayet, au profit de Hamel Chahinez, fille de l'ancien DGSN, outre l'offre de neuf locaux commerciaux à Ouled Fayet, au profit de sa femme, à un prix dérisoire. A cela s'ajoute l'offre d'un logement social de type public locatif, à la cité Zerhouni Mokhtar de Mohammadia, sans la réunion des conditions fixées pour y ouvrir droit. Dans la deuxième affaire relative à l'octroi de privilèges à la famille Mahieddine Tahkout, Zoukh a été condamné à 4 ans de prison ferme, avec ordre de sa mise en détention durant l'audience, assortie d'une amende d'un million de DA, et 10 millions de DA de compensations pour les pertes subies par le Trésor public. Abdelkader Zoukh a été également interdit d'occuper des postes de responsabilité au sein de l'Etat et de se porter candidat pour des postes politiques pendant 5 ans après l'expiration de sa peine.

Zoukh est poursuivi dans cette affaire pour «octroi délibéré de privilèges non justifiés à un tiers lors de la conclusion d'un marché et d'accords illégaux, corruption dans l'attribution de marchés publics et de contrats, dilapidation de deniers publics, abus de fonction, conflit d'intérêts, agrément d'exonérations fiscales et de rédactions sans justificatif légal».

R.N.

BRÈVE

DÉCRET EXECUTIF
Difficulté de
remboursement

Les jeunes promoteurs seront accompagnés par un fonds spécial

Le fonds de caution mutuelle de garantie risques/crédits des jeunes promoteurs pourra désormais assurer l'accompagnement et le suivi des jeunes promoteurs en difficulté de remboursement, selon un décret exécutif publié au Journal officiel N° 70. Signé par le Premier ministre, Abdelaziz Djerrad, ce décret exécutif n° 20-330 du 22 novembre 2020 modifie et complète le décret exécutif n° 98-200 du 9 juin 1998 portant création et fixant les statuts du fonds de caution mutuelle de garantie risques/crédits jeunes promoteurs. Le nouveau texte stipule que le fonds «a pour mission d'assurer l'accompagnement et le suivi des jeunes promoteurs en difficulté de remboursement de leurs crédits bancaires après indemnisation des banques puis, il procède au recouvrement de ces créances bancaires restant dues auprès des jeunes promoteurs en difficulté après transfert des droits détenus par les banques au Fonds». Un autre changement a également été introduit, stipulant que «les modalités de mise en œuvre de la garantie et du recouvrement des créances restant dues sont déterminées par le conseil d'administration du fonds». La composante de ce conseil d'administration a été aussi élargie par le nouveau texte avec l'introduction, en plus de l'ancienne composante, d'un représentant du ministre chargé de la microentreprise. La dénomination de «ministre chargé de l'emploi» est remplacée par celle de «ministre chargé de la micro-entreprise» dans toutes les dispositions du décret exécutif.

Agence

Le P-dg de l'Eniem pointe la BEA de sa mise en échec

Les entreprises publiques «prises à leur propre piège»

Lourdement endettées à cause de la mauvaise gestion et de la corruption, les entreprises publiques du pays sont à l'agonie, et ce, malgré des milliards de dinars injectés dans leur trésorerie en vue de leur restructuration, qui n'a pas donné de résultat.

Un objectif qui n'a jamais été atteint. La contrainte de leur rentabilité et leur mise en échec sont problématiques et mettent l'Etat dans une situation embarrassante et complexe en raison du cumul des déficits publics et les échecs des stratégies de leur remise à niveau. L'Entreprise nationale des industries de l'électroménager (Eniem) n'est, malheureusement, pas la seule société à en pâtir de cette double crise sanitaire liée au Covid-19 et financière. Le problème est antérieur à la conjoncture exceptionnelle que vit le pays aujourd'hui. Les économistes craignent d'ailleurs l'effet domino sur les entreprises privées en raison des obstacles bancaires et financiers. Touchées de plein fouet par la crise sanitaire et financière à cause du dérapage constant de la monnaie nationale et la chute des revenus en devises et surtout le repli des mouvements financiers, les banques ne sont plus tentées par les entreprises publiques.

Le secteur financier algérien traverse une crise sans précédent et exige une réforme profonde du régime financier. Un processus de longue haleine qu'un seul scandale dans le secteur suffit à le détruire. Ce qui explique, les déboires auxquelles font face aujourd'hui, les entreprises économiques publiques, victimes depuis des années de mauvaise gestion et de corruption qui ont dépouillé les banques publiques



Les entreprises économiques publiques, victimes depuis des années de mauvaise gestion et de corruption qui ont dépouillé les banques publiques. (Photo : DR)

qui ont toujours eu un rôle majeur d'appui économique au développement des entreprises économiques. Cette mauvaise gouvernance a impacté négativement le secteur économique et les instruments financiers qui se trouvent dans l'incapacité de venir en aide aux entreprises en difficultés financières. L'Eniem n'est qu'un exemple parmi d'autres du dysfonctionnement de la politique publique garante du bon fonctionnement des administrations et sociétés publiques et surtout de renflouer leur trésorerie en cas de crise. Au fil du temps, les activités et les investissements dans le secteur public ne répondent pas aux attentes du marché ni des objectifs des prévisionnels financiers. En décroissance permanente, plusieurs groupes publics industriels butent sur le terrain pour de multiples raisons : manque de matière première, de main d'œuvre qualifiée et surtout de financement. Les rares entreprises publiques qui n'ont pas été privatisées à l'instar de l'Eniem sont devenues budgétivores et affichent un déséquilibre croissant dans ses comptes. Après

les efforts réalisés par les pouvoirs publics pour venir en aide à l'Eniem afin de promouvoir sa stabilité financière et sauver son activité, le constat semble plus inquiétant. Il s'avère que cette entreprise qui collectionne depuis des années les problèmes à tous les niveaux n'a aucune stratégie de recherche en vue d'évaluer les avantages et inconvénients de son plan de restructuration. Une politique qui lui permet, surtout, de mettre l'accent sur les avantages et les inconvénients de chaque expérience en soulignant les points négatifs à restructurer afin de redynamiser son activité, dans un marché quasiment vierge après l'instauration des licences d'importation. Par voie de conséquence, l'entreprise publique d'électroménager risque de subir les actions que décidera l'Etat suite aux résultats de l'enquête menée par le ministère de l'Industrie afin de tenter de découvrir les raisons du dysfonctionnement de l'entreprise avant de décider de les prendre en charge. Au premier d'entre les causes, l'Etat doit approuver le plan stratégique à l'en-

treprise et fixer de nouveaux objectifs.

Le P-dg de l'Eniem accuse la BEA de la déchéance de son entreprise

Le ministre de l'Industrie, Ferhat Ait Ali a estimé que «c'est illogique de soutenir une entreprise publique qui n'est pas rentable», remettant en question la gestion de l'Eniem qui n'arrive pas à s'en sortir, malgré le soutien de l'Etat qui a débouqué au mois de février dernier un crédit de 1,2 milliard de dinars pour permettre à l'entreprise après un mois d'inactivité de reprendre sa dynamique. Au bout de dix mois, l'Eniem plonge à nouveau et entre dans une période creuse et du chômage. Un mauvais élève qui n'apprend pas de ses erreurs ? Les jugements portés à la méthode de gestion de cette entreprise en déprime ont fait sortir son P-dg, Djillali Mouazer, de son silence. Lors de son passage à la chaîne d'Ennahar, avant-hier, il a mis en cause la Banque extérieure d'Algérie (BEA) de précipiter la crise financière de l'Eniem car elle «n'avait accordé à son entreprise que six milliards de dinars de crédit à long et à court terme, alors que son administration a remis une garantie de 60 milliards de dinars à la banque».

«La banque et l'Etat ne nous ont pas accordé un crédit. Ils nous ont donné uniquement l'autorisation», a précisé M. Mouazer, expliquant que son entreprise subit d'importantes pressions depuis le mois de mai. «Nous avons des délais de paiement de 9 mois, on devait donc payer en mars 2021, mais la banque a commencé à nous débiter dès le mois de mai». Un cas ambiguë et complexe de cette entreprise publique relance le débat sur les intentions du gouvernement concernant leur gestion et leur sauvegarde.

Samira Takharboucht

PANDEMIE SNTF

Plus de 9 milliards de dinars de pertes enregistrées depuis mars dernier

Avec une perte chiffrée de 30 millions de passagers estimée à un peu plus de 9 milliards de dinars, la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) continue de recenser les pertes économiques dues à cette pandémie du Covid-19. En effet, le directeur du transport des voyageurs auprès de la SNTF, Samir Guemmouri, a indiqué hier dans sa déclaration à la Chaîne III de la radio nationale que «le manque à gagner enregistré depuis le début de l'interruption des trafics à savoir le 20 mars 2020, on continue à l'estimer jusqu'au 31 décembre, de 12 milliards de dinars, c'est une estimation qui a été faite sur les dépenses et les pertes enregistrées durant cette période, donc de mars jusqu'à la fin de l'année».

Ainsi, en prévision d'une éventuelle reprise du trafic, la société a mis en place un protocole sanitaire consistant à prévoir au sein de la gare une gestion organisée des flux de voyageurs par la mise en place, entre autres mesures, de gèrès-files. En matière des mesures sanitaires et préventifs le directeur a ajouté «on a préparé tous les repères au niveau de ce qu'on appelle le marquage au sol, au niveau de nos gares, notamment les gares des grandes lignes. à l'entrée de chaque gare déjà, l'entreprise compte mobiliser des agents qui seront chargés de faire respecter le protocole sanitaire : port obligatoire du masque, prise de la température des passagers et la mise du gel-hydro alcoolique à leur disposition, ainsi qu'un système d'aération afin de changer l'air circulant à bord des trains». Selon les explications de M. Guemmouri, le protocole sanitaire spécial et les mesures préventives mis en place devraient assurer au maximum la sécurité sanitaire au niveau des structures d'accueil des voyageurs, au niveau des quais et à bord des trains, afin de minimiser les risques de propagation du virus en cette période de crise sanitaire.

Il convient de rappeler que la SNTF a reçu, la semaine passée, une correspondance de la part de la Direction du transport des voyageurs à travers laquelle, cette dernière a appelé les services compétents à prendre toutes les mesures afin d'entretenir et de préparer les trains à circuler dans les meilleures conditions tout en respectant les règles de protection sanitaire pour l'accueil des clients dans les meilleures conditions, dès que la décision des pouvoirs publics à cet égard soit prise. Par ailleurs, le DG de l'entreprise a annoncé lors d'une audition devant la Commission des transports et des télécommunications de l'APN, l'adoption d'un plan visant le développement de transport ferroviaire périurbain dans les grandes villes d'une enveloppe financière de 124 mds DA destinée également à l'acquisition de nouveaux wagons, à la promotion du transport des hydrocarbures. Ainsi qu'à la réalisation d'une deuxième ligne ferroviaire liant l'Est à l'Ouest du pays passant par les Hauts-Plateaux outre l'ouverture de nouvelles lignes vers les wilayas du Sud.

Manel Z.

Transport maritime des céréales

Gatma compte acquérir six navires

Le Groupe algérien de transport maritime (Gatma) compte acquérir six navires pour le transport des céréales afin d'accroître sa part en cette matière contrôlée par des sociétés étrangères, a indiqué, avant-hier le Président-directeur général du Groupe, Smain Larbi Ghomri.

Celui-ci a évoqué, lors de son audition par la Commission des transports et des télécommunications de l'Assemblée populaire nationale (APN) «l'élaboration d'un projet pour acquérir des porte-conteneurs en vue de se lancer dans la forte compétition imposée par les sociétés étrangères», selon un communiqué de l'APN.

Au cours de l'audition, le P-dg a rappelé que le Groupe Gatma avait tracé un objectif pour atteindre 25 % dans le domaine du transport des céréales d'ici à 2025, mais il n'a réalisé qu'à un taux oscillant entre 4 et 5 % en raison du monopole sur ce marché.

A noter qu'en 2014, le groupe a procédé au renouvellement de sa flotte à travers un budget affecté par l'Etat pour acquérir 25 navires. A ce jour, «10 navires ont été acquis et un seul pour le transport des voyageurs, ce qui a permis de renouveler toute la flotte de la

compagnie de navigation maritime», ajoute la même source. Selon M. Ghomri, toutes ces réalisations entrent dans le cadre de l'octroi à la flotte algérienne l'opportunité pour qu'elle soit un transporteur maritime pour près de 25 % des exportations et des importations hors hydrocarbures, ainsi que des campagnes publicitaires pour mettre en évidence les avantages et les services proposés par les sociétés algériennes dans le domaine du transport maritime.

Financièrement parlant, le groupe enregistre un recul dans son chiffre d'affaires de près de 50% en raison de la pandémie de la Covid-19, a souligné le P-dg en ajoutant que la situation financière des sociétés du Groupe est affectée depuis 2016 à cause de la réduction de l'importation.

Le P-dg a soulevé la question du manque de main d'œuvre qualifiée à une limite qui a incité à faire appel aux retraités. Il a indiqué dans ce sens que les exigences du marché pour la main d'œuvre maritime spécialisée «sont conséquentes», compte tenu du manque de la formation au regard de l'existence d'une seule école pour la formation dans ce domaine à savoir celle de Bou Ismail à Tipaza,

d'une capacité d'accueil de 60 étudiants/an. Ce problème s'est accentuée après que d'autres sociétés ont attiré plusieurs cadres pour des avantages meilleurs, a poursuivi le même responsable qui a mis en avant «l'impératif de renforcer les capacités de formation et d'ouvrir de nouvelles écoles spécialisées». Par ailleurs, M. Karim Ayache le P-dg de la SNTF a fait savoir lors de la même audition que la société a enregistré en raison de la pandémie un déficit de 14 Mds, soulignant qu'elle continue d'assurer le transport de marchandises selon le programme tracé.

En outre, le P-dg a affirmé que la société s'attelle à l'élaboration d'un plan stratégique axé sur trois niveaux. Le premier niveau concerne le diagnostic de la situation de la SNTF et les obstacles auxquels elle fait face afin de réaliser ses anciens objectifs, tandis que le deuxième niveau porte sur le choix stratégique et l'orientation devant être adoptée en vue de développer le transport ferroviaire durant deux étapes, à savoir l'étape actuelle (2020-2025) et prochaine (2025-2030). S'agissant du 3^e niveau, il définit les modalités de mise en œuvre du plan adopté sur le terrain.

Manel Z.

INFO EXPRESS

Oum El-Bouaghi

Plus de 115 milliards de centimes de défaut de facturation en un mois



Le bilan mensuel établi par la direction du Commerce et des Prix dont nous détenons une copie fait ressortir que durant le mois écoulé, 2.496 sorties sur le terrain ont été effectuées par les 2 services dont 1.265 liées aux pratiques commerciales et 1.231 liées au contrôle de la qualité et de la répression des fraudes. Ces interventions ont permis de verbaliser 465 commerçants défaillants et non respectueux des règles et lois commerciales dont 446 ont été poursuivis en justice pour non affichage des prix, opposition au contrôle, absence du registre de commerce, etc. Les mêmes services ont lors de leurs investigations saisi divers produits alimentaires impropres à la consommation dont les viandes et dérivés, boissons gazeuses et eau de source d'une valeur estimée à 2.321.130,00 DA. Dans un autre registre, la valeur des produits saisis pour défaut de facturation durant le mois de novembre 2020 s'élève à 1.150.606 883,36 DA. L'on signale également qu'il a été décidé la fermeture de 40 locaux de commerce pour absence de conditions d'hygiène et vente de produits de large consommation de mauvaise qualité ou avariés.

A.Remache

Tassili Airlines

Une moyenne de deux vols par jour vers plusieurs destinations

Le taux de mortalité maternel (TMM) enregistré en Algérie suite à une enquête de consolidation de 2019 réalisée au cours de l'année en cours par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière est de 48,5/100.000 naissances vivantes, a annoncé mardi le directeur de la Population au ministère, Ouali Amar. Précisant que cette enquête est la deuxième du genre après celle de 2015, M. Ouali a déclaré à la presse en marge d'une journée d'étude sur la «surveillance et l'audit des décès maternels», que ce travail a permis de corriger les données qui ont été collectées auparavant à savoir 35,9/100.000 naissances vivantes. «L'enquête de consolidation réalisée en 2020 a permis à la tutelle de corriger le taux de mortalité maternel qu'elle avait enregistré auparavant, à savoir 35,9/100.000 naissances vivantes à 48,5/100.000», a-t-il indiqué. Il a relevé que le ministère est en train de préparer un autre plan d'action accéléré pour 2021-2024 et qui va tenir compte des recommandations du comité d'audit des décès maternels avec d'autres stratégies. «Nous allons intégrer l'expérience internationale dans la démarche», a-t-il précisé.

Agence

Aïn Beïda (Oum El-Bouaghi)

Démantèlement d'un atelier de falsification de faux billets en dinars



Lors d'une patrouille effectuée en date 3/12/2020 à travers les quartiers de Aïn Beïda, les policiers ont interpellé un individu suspect sur lequel ont été découverts 4 billets de 2.000 DA. Ce qui a éveillé leur attention c'est l'interférence et le décalage des numéros de série. Après avoir achevé les procédures judiciaires réglementaires, la perquisition du domicile du suspect âgé de 32 ans a permis aux policiers de saisir du matériel et équipement servant à

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes et notamment l'atteinte à l'économie nationale, nous apprenons que les éléments de la police judiciaire de la Sûreté de daïra de Aïn Beïda sont parvenus à arrêter un individu en possession de faux billets en dinars ainsi que du matériel servant à la fabrication de billets de banque en dinars.

l'imitation et la falsification des billets, en l'occurrence une imprimante couleurs, un appareil électrique couvrant les feuilles en aluminium, un PC ordinateur, un coupe-papier et une rame de feuilles

blanches. Présenté le 6/12/2020 devant les instances judiciaires, le mis en cause doit répondre de son acte pour le chef d'inculpation de «falsification de faux billets en dinars algériens».

A.Remache

Alger

Campagne nationale pour éliminer les facteurs de congestion routière

Les unités spécialisées de la Sûreté nationale ont lancé une campagne nationale visant à éliminer des pratiques liées au recours illégal par certains propriétaires de logements ou de locaux commerciaux à la mise en place «de barricades ou de bornes en béton avec des chaînes et autres moyens susceptibles d'entraver et de congestionner le trafic routier», indique, mardi, un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). «Les unités spécialisées des services de la Sécurité publique de la DGSN ont lancé une campagne nationale visant à éliminer des pratiques liées au recours illégal de certains propriétaires de logements ou de locaux commerciaux à la mise en place de barricades ou de bornes en béton avec des chaînes et autres moyens susceptibles d'entraver et de bloquer la circulation routière au détriment des usagers de la voie publique, aussi bien les piétons



que les conducteurs», lit-on dans le communiqué de la DGSN. Selon la même source, «le recours à ces pratiques, en utilisant indûment une partie de la voie publique ou les trottoirs, se veut un manquement à la loi et une infraction au cadre légal régissant l'activité commerciale, la circulation routière ou la gestion de la propriété privée, sous peine de poursuites administratives et judiciaires». La DGSN a mobilisé pour cette opération qui «a eu lieu en coordination avec les services spécialisés re-

levant des collectivités locales», «tous les moyens humains et matériels pour éliminer les obstacles et barrières placés anarchiquement et qui constituent un véritable danger pour les piétons et les usagers de la voie publique», précise le communiqué. Plusieurs citoyens et utilisateurs des réseaux sociaux ont salué cette initiative et exprimé leur désir de contribuer à cette opération à travers le signalement de ces pratiques illégales préjudiciables à l'ordre public.

Agence

Alger : saisie de quantités de drogues et de psychotropes



Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont procédé, lors d'opérations distinctes, à l'arrestation de plusieurs individus et à la saisie de quantités de drogues et de psychotropes, a indiqué un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

(Photo > D.R.)

Vents forts : la Protection civile appelle à respecter les consignes de prévention de base



La Protection civile appelle les citoyens à respecter les consignes de prévention de base pour éviter les accidents domestiques et accidents de circulation liés aux conditions climatiques défavorables, notamment des vents forts qui souffleront parfois en rafales sur 17 wilayas de l'Ouest et du Sud du pays, jusqu'au mardi à 21h00.

(Photo > D.R.)

Transport maritime : GATMA compte acquérir six navires pour le transport des céréales



Le Groupe algérien de transport maritime (GATMA) compte acquérir six navires pour le transport des céréales afin d'accroître sa part de cette matière contrôlée par des sociétés étrangères, a indiqué, mardi le président directeur général du Groupe, Smain Larbi Ghomri lors de son audition par la Commission des transports et des télécommunications de l'Assemblée populaire nationale (APN). (Photo > D. R.)

Oran : exportation de 8.000 tonnes de fil machine vers la Roumanie et l'Italie



Le complexe de sidérurgie «Tosyali» de Bethioua a procédé à l'exportation 8.000 tonnes de fil machine vers la Roumanie et l'Italie, a-t-on appris, mardi, auprès de la cellule de communication de cette aciérie.

(Photo > D. R.)

Diaspora algérienne

Les Algériens établis à l'étranger interpellent le chef de l'Etat

Par le biais des médias, les représentants de la communauté algérienne établie à l'étranger ont interpellé le président de la République lui demandant d'user de sa haute autorité pour la réouverture des frontières aériennes et maritimes.



La communauté algérienne a organisé des sit-in devant les consulats d'Algérie à l'étrangers. (Photo : D.R)

En effet, ils sont nombreux à prendre attache avec la rédaction souhaitant l'intervention du président de la République M. Abdelmadjid Tebboun au sujet des fermetures des frontières. «Nous sommes des Algériens, il est de notre droit de rentrer chez nous», ont-ils fait savoir. Dans leurs messages les représentants de la communauté algérienne ont indiqué que les ressortissants algériens font partie du peuple et par conséquent, ils ont le droit de rentrer dans leur pays. D'un côté, les Algériens bloqués à l'étranger trouvent que la procédure d'inscription pour pouvoir rentrer en Algérie est très longue. «Nous ne comprenons pas pourquoi s'inscrire sur la plateforme informatique d'enregistrement et attendre que la liste soit validée par le ministère des Affaires étrangères pour pouvoir rentrer chez nous», ont-ils indiqués. Nos interlocuteurs ont expliqué qu'ils avaient appris que seule des personnes ayant selon eux des connaissances au niveau du ministère des Affaires étrangères peuvent voir leurs noms figurer sur la liste des rapatriements. «Nous ne croyons pas que cela est vrai, nous sommes tous des Algériens et nous avons le droit de rentrer chez nous», ont-ils ajoutés. Les Algériens bloqués à l'étranger n'ont pas manqué de tirer à boulets rouges sur certains responsables au niveau des ambassades et des consulats d'Algérie. Selon nos interlocuteurs, les portes des représentations diplomatiques sont fermées et personne ne veut les recevoir. «Pourquoi l'Etat a-t-il ouvert des consulats et des ambassades s'ils ne sont pas au service de la

communauté algérienne», a crié Abdelkader. Ce dernier a fait savoir à la presse que de nombreux Algériens bloqués à l'étranger ne savent pas à quel saint se vouer. «Il est impossible de rentrer en contact avec les services consulaires par téléphone. Lorsqu'on se rend au niveau des sièges des consulats et des ambassades, personne ne veut nous recevoir», a-t-il martelé. Ce dernier nous a expliqué que parmi les Algériens bloqués à l'étranger se trouvent certains qui n'ont plus un sou en poche. «Il y a également certains qui sont gravement malades et veulent rapidement rentrer chez eux, a conclu M. Abdelkader. Les résidents à l'étranger demandent l'intervention du président de la République pour l'ouverture des frontières. «Nous savons que M. le Président est en convalescence, (Allah Ichafih), nous sommes vraiment désolés de le déranger», a indiqué un retraité originaire de Batna. Ce dernier devait ajouter que la communauté algérienne n'a pas d'autre choix que de demander l'intervention de M. Tebboune pour l'ouverture des frontières. A ce même sujet, plusieurs manifestations de la communauté algériennes ont été organisées devant les consulats d'Algérie, notamment en France. A Lyon, les ressortissants algériens n'étaient pas trop nombreux, mais ont fait beaucoup de bruit. «Nous voulons que M. le Consul général descende vers nous et nous explique pourquoi ont-ils exclu Lyon des vols

de rapatriement», ont-ils scandés. Les manifestants ont lancé plusieurs slogans tel que « Ouvrez les frontières ! ». Un responsable du consulat a accepté de parler aux manifestants avant que la foule ne se disperse dans le calme. Les manifestants se sont tout de même donnés rendez-vous samedi prochain à 14h. Cependant, nos tentatives visant à joindre l'ambassade d'Algérie à Paris, le consulat d'Algérie à Paris et le consulat d'Algérie à Marseille sont restées vaines. Par ailleurs, des Algériens résidant à Pantoise ont indiqué qu'ils étaient dans l'impossibilité de rentrer en contact avec le standard du consulat. Effectivement, nous avons essayé nous-même de joindre le consulat de Pantoise mais sans résultat. Par le biais d'un autre numéro de téléphone non connu par le public, nous avons réussi à joindre la secrétaire de Madame la consule d'Algérie à Pantoise. Comme d'habitude, voici la réponse : «Madame la consule n'est pas dans son bureau, elle est à l'extérieur. Nous sommes désolés, nous ne pouvons pas répondre à vos questions, veuillez prendre attache avec le chargé de la communication de l'ambassade d'Algérie», nous a-t-il été répondu. Malheureusement, le standard de l'ambassade d'Algérie à Paris était toujours injoignable et ce depuis plusieurs jours. Des Algériens résidant dans le département de la Loire ont indiqué qu'ils n'ont pas réussi à parler à un respon-

sable que ce soit au niveau du siège ou par le biais du téléphone. Pour confirmer cet état de fait, nous avons décrochés le téléphone pour appeler le consulat de Saint-Etienne. Après plusieurs tentatives, nous avons réussi à joindre le consulat. Après avoir décliné notre identité, la dame nous a fait savoir que Monsieur le consul est décédé et qu'aucune autre personne n'a été envoyée pour le remplacer pour l'instant. Notre question a été la suivante : «Est-ce qu'il y a un adjoint au consul, un vice-consul qui pourrait répondre à nos questions ? Réponse : «Non, personne ne peut répondre à vos questions Monsieur». Dans la foulée, notre interlocutrice a indiqué : «Au revoir», avant de raccrocher. Des ressortissants algériens établis dans la région parisienne n'ont pas manqué de remercier les fonctionnaires du consulat de Bobigny pour le bon accueil dont à chaque fois ils ont fait l'objet lors de leurs passages au siège de cette représentation diplomatique. «Nous tenons à remercier chaleureusement les responsables et les fonctionnaires du consulat et à leur tête Madame la consule de Bobigny», ont-ils déclaré. «Franchement, mille mercis à Madame la consule et nous lui souhaitons une bonne année 2021», ont-ils lancé. En somme, la communauté algérienne établie à l'étranger souhaite l'intervention du président de la République pour l'ouverture des frontières afin qu'ils rentrent en Algérie.

Moncef Redha

Sahara occidental

Le Polisario se félicite de l'appel lancé par l'UA pour trouver une solution juste et durable à la question sahraouie

Le Bureau permanent du Secrétariat général du Front Polisario s'est félicité de l'appel lancé par l'Union africaine (UA) pour trouver une solution juste et durable à la cause sahraouie basée sur le droit du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination, a indiqué mercredi l'Agence de presse sahraouie (SPS). Dans un communiqué sanctionnant ses travaux, tenus sous la présidence de Brahim Ghali, président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), et SG du Front Polisario, le Bureau permanent s'est félicité de l'appel lancé par l'UA à l'adresse des deux pays membres, la RASD et le Maroc, pour trouver une solution juste et durable à ce conflit basée sur les principes et les objectifs de l'UA, ainsi que le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination. La réunion a vu la présentation d'un exposé sur les travaux du 14^e sommet extraordinaire de l'UA tenu récemment sur «Faire taire les armes : créer des conditions favorables au développement de l'Afrique», a relevé la même source. A ce propos, le bureau permanent s'est dit «satisfait quant aux résultats et conclusions de cet événement continental ayant donné lieu à l'isolation de l'ennemi et la condamnation de ses visées expansionnistes, tout en réitérant l'attachement aux principes et la charte de l'Union africaine». «La République sahraouie qui est membre fondateur de l'Union africaine (UA), et devant la gravité de cette agression marocaine, demande avec insistance, à obliger le Royaume marocain à respecter totalement les objectifs et principes de l'Acte constitutif (adopté en juillet 2000 au Togo) qu'il avait signé et adopté sans aucune réserve après son adhésion à l'UA et l'amener à mettre fin à son occupation illégale de parties du territoire sahraoui», avait déclaré le Président Ghali lors des travaux de ce Sommet. Pour rappel, la cause sahraouie a été réinscrite de nouveau à l'agenda du Conseil de paix et sécurité (CPS) de l'UA, en vertu d'un projet de décision présenté par le Royaume de Lesotho et entériné, dimanche, lors de la 14^e Session extraordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UA, tenue sous le thème «Faire taire les armes en Afrique». La décision jette la lumière sur les derniers développements survenus en République sahraouie suite à l'agression marocaine et intervient pour mettre un terme aux tentatives du Maroc d'écarter l'organisation africaine des efforts visant à trouver une solution au conflit au Sahara occidental qui puisse garantir au peuple sahraoui son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance. Le Sommet extraordinaire tenu sous le thème «Faire taire les armes en Afrique» avait débattu des derniers développements au Sahara occidental qui a été mentionné dans quatre rapports différents. Lors de ce sommet, plusieurs chefs africains avaient exprimé leur soutien au droit du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination et à l'indépendance et appelé l'UA et l'ONU à assumer leurs responsabilités respectives en matière de décolonisation dans le continent africain. Le Front Polisario, s'est félicité, mardi à travers sa représentation en Europe et à l'Union européenne (UE), des mesures pratiques approuvées par les partis écologistes européens pour défendre la légalité internationale au Sahara Occidental, a indiqué l'Agence de presse sahraouie (SPS). Le Front Polisario, a salué aujourd'hui dans un communiqué, les mesures «pratiques» adoptées par les partis écologistes européens pour défendre la légalité internationale au Sahara occidental «par une confrontation résolue à toute mesure visant à conférer toute forme de légitimité à l'annexion et à l'occupation illégale du pays et en poussant l'Europe à jouer un rôle plus positif pour le parachèvement de la décolonisation du Sahara Occidental, ainsi que le soutien aux efforts des Nations unies à cet égard».

contribution

Polémique Algérie/Parlement européen

Le «Coran berbériste»

Professeur des universités, expert international D' Abderrahmane Mebtoul

Ainsi donc, Salluste a emprunté la machine à remonter le temps, depuis l'époque romaine, pour venir faire un diagnostic implacable sur « les courbés vers la terre », regroupés de nos jours au sein d'un « Coran idéologique » de spéléologues de la politique : « le berbérisme », qui se sont spécialisés dans le fait de creuser des galeries souterraines pour nous faire voyager dans le sens opposé. La marche arrière sous terre, ça les connaît. Qui aurait cru que Salluste allait faire un si long chemin dans le temps (plus de 20 siècles) pour venir désigner ces manipulateurs et les fossoyeurs de l'histoire ??? Finalement, on n'a rien inventé : ce sénateur romain, tribun de la plèbe, préteur et gouverneur, était déjà un lanceur d'alerte, trois siècles av. JC. Salluste voyage dans « l'espace temps » tandis que « le berbérisme » organise des escapades souterraines, pour nous enchaîner à des mythes destinés à nous renvoyer jusqu'au 3e siècle av. JC., et avec le sourire en prime. « Le berbérisme », cette idéologie mythologique et surtout politique, a pour fonction première de nous greffer sur les yeux un rétroviseur fêlé permanent, afin de provoquer des accidents et des carambolages sur la route de l'Histoire. Ce « Coran politique », comme je le disais, fortement engagé idéologiquement et qui bénéficie d'une couverture médiatique des plus importantes, notamment en France, a pour mission d'instaurer l'idée que « l'avenir » se déroule « au passé ». Il s'agit de commercialiser l'image « révolutionnaire » du « tribalisme » et de « l'indigénat », et de convaincre que ce sont des formes modernes. Les étudiants des universités algériennes et leurs professeurs, particulièrement les descendants du roi Bocchus, ancêtre paléolithique de « notre ami le roi » de Gilles Perrault, régnant sur la Maurétanie, puisque le Maroc n'existait pas alors, devraient forer dans cette branche de la « trahison génétique », avant d'appuyer les thèses de l'extrême-droite européenne représentée par « l'expert du génocide Tutsi », Bernard Lugan. Les idées (génocidaires ?) de ce dernier, idéologue de l'extrême-droite en Europe, et du « berbérisme » par ces temps perdus, qui fait le bonheur des sites et des réseaux sociaux à Béjaïa et à Tizi Ouzou. Les programmes de ce compagnon de Jean-Pierre Strirbois, Alain Renault, le bras droit de François Duprat et de Bruno Gollnisch, dont le CV est consultable sur <http://francegenocidetutsi.org/QuiEstBernardLugan.pdf>, sont repris et brandis par des partis politiques algériens, y compris par les trotskystes de Tata Louisa Hanoune. Tiens, Louisa Hanoune, cette dirigeante d'un parti politique qui a abandonné la lutte des classes pour embrasser la lutte des races, nous a expliqué que sa rencontre avec le clan des anciens dirigeants était fortuite. Evidemment, qui croise par hasard Said Bouteflika dans les salons ?

Publicité

« Tout homme qui veut s'élever au-dessus des autres animaux, doit faire les plus grands efforts pour ne point passer obscurément sa vie, comme les brutes, que la nature a courbé vers la terre et soumises aux appétits des sens. » C'est ainsi que Saluste, Gaius Sallustius Crispus, qui serait né le 1^{er} octobre 87 av. J.-C., à Amiterne, ville de la Sabine, située à environ 90 km au Nord-Est de Rome, aurait engagé des écrits intitulés « Catilina-Jugurtha », rapportés par G. Lamothe dans la traduction française des « Notices et notes » publiées le 1^{er} janvier 1926 (N° 295) aux Ed. Hatier.

C'est dire à quel point la décadence a rongé les « penseurs-danseurs politiques » indigènes, qui prétendent éclairer la voie (coloniale) au peuple algérien. Il y a effectivement de quoi flipper, à voir émerger des partis politiques algériens, dans le même registre que l'extrême-droite européenne. Les « injonctions coloniales » présentées sous forme de résolutions (d'urgence dites-vous) votées par TOUT l'arc en ciel politique (rassemblement inédit allant de l'extrême droite à la gauche) du Parlement européen, où des poullains et des « soldats de l'armée civile » sont cités nommément, exigent aussi de nous (point H) de porter la « forchetta-fourchette de Jacques Bénét ». Tous les chemins de la politique mènent au « vent de fascisme » du chanteur Idir. Cachez-moi ces Wallons et ces Flamands, ces Basques, ces Normands, ces Corses, ces Catalans, ces Alsaciens, ces Vikings, ces Bretons, etc., et même le leader Catalan, Carles Puigdemont, réfugié dans « les sous-sol » de ce même Parlement. Ce Parlement européen vient de signer la fin de la crédibilité du « discours de la défense des droits de l'Homme ». Une atteinte très grave au peuple algérien mais surtout aux « Droits de l'Homme » eux mêmes. Je reviens donc à mes mythes -manipulateurs du berbérisme, pour qui nous ne serions donc plus des « citoyens », appartenant à une nation, mais des « sujets » de tribus dirigées par des gourous désignés dans l'ombre par des décideurs nominaux. D'où le concept indigène des « Nations », exclusivement réservées au Nord, tandis que le « Sud » se consacre au forage ethnique, pour s'enterrer. Les premiers voyagent dans le ciel, les seconds, les indigènes, canalisés par la cinquième colonne, voyagent sous terre, croyant suivre les câbles de Wikileaks pour retrouver ces nomades de Libye appelés « Numides ». C'est la rencontre inopinée avec un ami d'enfance, natif de la région, de la même ville et presque du même quartier que moi, lors d'un rassemblement commémoratif des victimes du colonialisme en Algérie, qui a m'a donné l'idée de rendre compte de la manipulation tribaliste de « l'identité coloniale » berbériste en général, et « Kabyle » en particulier. Cet ami d'enfance, portant le nom patronymique de « Stambouli » (nom volontairement modifié pour des raisons de confidentialité), s'est donc pointé à cette commémoration des victimes algériennes, en arborant le drapeau de « Jacques Bénét » que les Algériens surnomment « la fourchetta » (la fourchette). Cela m'a beaucoup fait sourire. Après les congratulations habituelles, et les échanges naturels entre deux personnes qui se sont perdues de vue depuis

quelques dizaines d'années, nous nous sommes attablés, pour retrouver nos souvenirs et caresser un peu notre enfance, notre jeunesse, où les maisons n'avaient pas de portes, mais juste des rideaux, où les enfants mangeaient chez les uns et/ou chez les autres, sans même que les familles se soucient du ventre de leurs progénitures, des jeux de saisons divers et variés, du ballon de foot qu'on confectionnait avec les restes de journaux froissés et le sachet d'emballage du lait en poudre, ... etc. Une enfance heureuse et inventive, sans électronique et sans Smartphone. Nous avons ensuite atterri, inévitablement, sur le sujet qui « fâche » tout « berbériste » qui se respecte, concernant l'origine de « l'emblème -fourchetta » qu'il trimbale au bout de son bâton tordu. Sûr de lui, il me précise sans hésitations, qu'il est né (l'emblème et pas lui) depuis des millénaires. De l'époque des Romains, et même avant. Pourtant, lorsque l'on emprunte le câble de la machine à remonter le temps, même en traversant les galeries et les labyrinthes creusés spécialement pour nous, par les « spéléologues » berbéristes, on ne trouve aucune trace de cet « outil culinaire ». Ainsi, mon ami d'enfance met à ma disposition trois vidéos. Dans la première, on voit une caméra balayant un tableau du célèbre peintre Henri Félix Emmanuel Philippoteaux, où l'on ne voit aucun drapeau de « Jacques Bénét » mais juste des drapeaux de toutes les couleurs, qu'on peut voir dans toute les Zaouïas (lieu de culte marabouts); la seconde montre un chauffeur de taxi, prénommé Amazigh (comme si les Italiens continuaient à appeler leurs enfants Spartacus, ou si les Français affublaient leurs progénitures des prénoms d'Astérix et Obélix) qui aurait acheté du tissu dans un marché, et imaginé tout seul le drapeau de « Jacques Bénét » ; et enfin une troisième vidéo, où une voix féminine douce confectionnée pour l'occasion, vient vous annoncer que cette « fourchetta » est un assemblage entre le tableau du célèbre peintre Henri Félix Emmanuel Philippoteaux et Jacques Bénét, qui en a validé la fabrication. Il n'est pas beau le travail ? Des médias et des partis politiques qui diffusent cet emblème de l'identité coloniale depuis des années, ne connaissent donc pas son origine. Bravo les artistes de la désinformation « démocratie ». Cela vient donc valider la thèse sur l'appartenance de ces groupes au « charlatanisme médiatique et politique ». Au risque de gâcher nos retrouvailles, je m'étais alors décidé à lui faire remarquer que, dans le concours de recherche des racines, il s'était complètement entremêlé les rhizomes, et qu'il devait revoir sa carte

« factorielle génétique », car son nom patronymique le trahissait (un peu comme l'humoriste Fellag, faiseur de rires des colons sur le dos de l'Algérien, qui arbore sa toque turque durant ses séances de flagellation artistiques). Comme beaucoup de famille de Tizi-Ouzou, de Boghni, de Draa El Mizan, de Dellys, de Baghli, de Bordj Ménaiel, Bordj Bou-Arreridj, ... c'est un descendant de la lignée du calife d'Ankara. Là, c'en était trop pour lui : il a fini par s'en débarrasser, pas de son cerveau qu'il venait récupérer, mais de la « fourchetta » de « Jacques Bénét » qu'il trimbalait. En effet, les premières bâtisses de la ville de Tizi-Ouzou ont vu le jour avec l'arrivée des familles turcs au 16^{ème} siècle, et les traces des premières familles installées dans la haute-ville, première constructions citadines, sont là pour témoigner des liens ancestraux avec Bordj H'Mar (Bordj en turc = fort). Au moment où nos voisins de terrasses scrutaient le ciel, les étoiles et le cosmos au moyen de leurs savoirs et de leurs satellites, nous deux, convoqués par ce « Coran berbériste », on s'est engouffrés dans les sous-sols de l'Histoire plurielle des populations de nos régions, pour tenter de démêler les racines des citoyens qu'on veut emmurer dans « l'ensauvagement » ethnique et tribal. Une assignation à résidence où l'avenir serait inéluctablement derrière nous, venant appuyer par la même occasion les qualificatifs (sans commentaires) rapportés de Salluste : « ...rudes, grossiers, nourris de la chair des fauves, mangeant de l'herbe comme des bêtes... ». Du coup, nous avons décidé de collaborer au « Pétain », pour la pureté de la « race », dans le bastion de la sélection génétique engagée par notre moine « Kabyle », que vous avez sans doute reconnu; celui qui pour nous amadouer avait chanté « Boris Vian -Le déserteur ». Aujourd'hui, ce « Judas » des temps modernes, non seulement nous a trahis, comme il a trahi « Boris Vian »; mais il s'est même glissé dans la peau du moine généticien Mendel, pour sélectionner les petits pois « kabyles » ridés et les petits pois « kabyles » lisses. Au passage, il n'est pas inutile de rappeler qu'il a été expulsé, avec sa troupe et sa caricature, de la ville Normande d'« Harfleur » le 10 mars 2018, et de la fête de l'Huma en 2017 avec les honneurs : « tromperies, supercherie, extrême-droite soutenu par la droite israélienne ». Arrêtez les éloges, au profit de celui qui loge dans le « canard des ténébres », appelé « Matin d'Algérie », de M. Benchicou, qui ne nous a pas encore tout dit sur les « bons de caisse « bons du trésor » trouvés dans ses bagages à l'aéroport d'Alger en 2004. Oui, oui, il a fait le facteur, dans son édition du 1 novembre 2017 (tout un symbole la date du 1er novembre), pour m'annoncer que je suis « excommuniqué » de ma culture kabyle universaliste, transformée en « race kabyle ».

(A suivre)

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية بجاية، دائرة بجاية، بلدية بجاية
مديرية التنظيم والشؤون القانونية
مكتب الحركة الجموعية
رقم: 161 / ج.م.ش.ق.م.ج. 2020

تمنودج إشهاري
تجديد اسم الجمعية الرياضية
طبقاً لأحكام القانون رقم: 06/12 المؤرخ في 12 جانفي 2012 المتعلق بالجمعيات، ولا سيما المادة 18 منه، لقد تم تجديد و تغيير اسم ملف الجمعية الرياضية المسماة:
الجمعية الرياضية – النادي الرياضي الهواي
"أولمبيك الرياضي إثري"
المعتمدة بتاريخ: 05/30/2010
رئيس الجمعية: سرور محمد.
العنوان: قرية فضالة بلدية تيفرة دائرة سيدي عيش ولاية بجاية.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية بجاية، دائرة بجاية، بلدية بجاية
مديرية التنظيم والشؤون القانونية
مكتب الحركة الجموعية
رقم: 171 / ج.م.ش.ق.م.ج. 2020

تمنودج إشهاري
تجديد الهيئة التنفيذية
طبقاً لأحكام القانون رقم: 06/12 المؤرخ في 18 صفر 1433 الموافق لـ 12 يناير سنة 2012 المتعلق بالجمعيات، ولا سيما المادة 18 منه، لقد تم تجديد الهيئة التنفيذية للجمعية المسماة:
الجمعية الرياضية لعمال بلدية بجاية
المعتمدة: من طرف ولاية بجاية بتاريخ 04/21/2003 تحت رقم 054.
المقيمة ب: مقر عمال البلدية شارع نحاس احسن بجاية.
إسم ولقب الرئيس: حرات عبد النور.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية بجاية، دائرة بجاية، بلدية بجاية
مديرية التنظيم والشؤون القانونية
مكتب الحركة الجموعية
رقم: 171 / ج.م.ش.ق.م.ج. 2020

تمنودج إشهاري
تجديد الهيئة التنفيذية
طبقاً لأحكام القانون رقم: 06/12 المؤرخ في 18 صفر 1433 الموافق لـ 12 يناير سنة 2012 المتعلق بالجمعيات، ولا سيما المادة 18 منه، لقد تم تجديد الهيئة التنفيذية للجمعية المسماة:
النادي الرياضي أطلنك الصم بجاية
المعتمدة: من طرف ولاية بجاية بتاريخ 05/31/1999 تحت رقم 036.
المقيمة ب: الملعب المدرسي بجاية.
إسم ولقب الرئيس: لمين حاتي.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية بجاية، دائرة بجاية، بلدية بجاية
مديرية التنظيم والشؤون القانونية
مكتب الحركة الجموعية
رقم: 07 / ج.م.ش.ق.م.ج. 2020

تمنودج إشهاري
تأسيس جمعية بلدية
طبقاً لأحكام القانون رقم: 12 - 06 المؤرخ في 12 جانفي 2012م المتعلق بالجمعيات، ولا سيما المادة 18 منه، لقد تم بتاريخ 29 أوت 2020 تأسيس الجمعية المحلية الرياضية المسماة:
الجمعية الرياضية نوميديا مواي تاي بوحيتم
المعتمدة بتاريخ: 27 أكتوبر 2020 تحت رقم: 07.
اسم ولقب الرئيس: فوزي خيموزي.
المقر: قرية بوحيتم بلدية بوحمزة.

INFO EXPRESS

**Sétif
2 morts et 3 blessés
dans un accident
de la circulation
à Aïn Oulmene**

Deux (2) personnes ont perdu la vie et trois autres ont été blessées dans un accident de la route survenu mardi dans la commune de Aïn Oulmene (50 km au sud de Sétif), a-t-on appris auprès des services de la direction de la Protection civile (DPC). L'accident, qui s'est produit au niveau de l'échangeur du poids lourd sur un tronçon de la route nationale RN-28, situé à l'Est de la commune d'Aïn Oulmene, a occasionné la mort de deux femmes (32 et 57 ans), qui ont succombé à leurs blessures à l'hôpital Mohamed Boudiaf, a indiqué à l'APS, le responsable de l'information auprès de la DPC, le capitaine Ahmed Lamamra. Ce drame de la route a eu lieu suite à une violente collision entre deux véhicules touristiques, a précisé le capitaine Lamamra, soulignant que l'accident à également causé des blessures à trois personnes (deux femmes et un homme), secourues sur place et évacuées à l'hôpital d'Aïn Oulmene. De leur côté, les services de sureté concernés ont ouvert une enquête en vue de déterminer les circonstances de cet accident.

R.R

Aïn Témouchent

Dr Zeghdi : «Les événements du 9 décembre 1960 n'étaient pas des actes spontanés»

Les Témouchentois commémorent aujourd'hui les événements du 9 décembre 1960. C'est une étape très importante dans l'histoire de la glorieuse Révolution du 1^{er} novembre 1954. Un programme festif a été concocté à cette occasion par les autorités de la wilaya.

En effet, en ce jour le général De Gaulle a atterri à Aïn Témouchent dans le but de proposer sa variante «Algérie algérienne» pour en finir avec la Révolution algérienne et faire taire le parti du FLN. Il était accompagné d'importants ministres et une armada de journalistes. Le choix de cette date était bien étalonné, étant donné qu'il coïncidait avec la veille de la tenue de l'Assemblée générale des Nations unies. Et pour le choix de la ville, de Gaulle croyait que la révolution était étouffée par son armée. Encore plus, cette ville était réputée par sa vocation agricole dont la viticulture et ses colons avaient un poids sur les décisions au niveau du gouvernement français. Selon les témoignages recueillis, il s'est réuni avec les autorités civiles et militaires de la région. En réponse, Dr Zeghdi, contacté par le journaliste du quotidien LNR, a affirmé que L'ALN et Le FLN étaient au courant de cette visite. Ils ont gardé leur silence pour connaître la réaction des français. Certes, les colons français n'ont pas accepté la variante d'«Algérie algérienne»,



■ Commémoration du 57^e anniversaire des manifestations du 9 décembre 1960.

(Photo : D.R)

car de Gaulle voulait une autonomie sous la tutelle de la France où les algériens participent aux côtés des français à la gestion, selon un système de quota à raison 10%. Sur la place, face à l'hôtel de ville, les colons ont rassemblé leurs ouvriers agricoles venus des fermes pour accueillir le Président français. En réplique, un groupe de jeunes algériens ont chahuté la manifestation et des bagarres ont éclaté entre des jeunes algériens et pieds noirs. De Gaulle s'est soustrait et a rebroussé chemin. Ces évène-

ments n'étaient pas un fait spontané mais une action commanditée par la révolution algérienne. Certes, il n'y a pas eu de manifestation populaire ni marche mais une constatation populaire synonyme de rejet. Le lendemain, les manifestations ont éclaté à Oran où deux chahids du Hamri ont été tués par la horde coloniale et ensuite à Alger et d'autres villes. Les événements de Aïn Témouchent sont célébrés dans le cadre des événements de décembre 1960. Il a rejoint les témoignages de feu moud-

jahid Hfifi Kouider, qui a confirmé qu'ils ont agi sur ordre des moudjahidine. Par contre, l'écrivain-journaliste Mouas Saïd a publié son livre au sujet des événements qu'il n'avait pas trouvés dans ses recherches un lien avec la Révolution algérienne.

En somme, il appartient au ministère des moudjahidine de bien écrire cette page de l'Histoire, espèrent nombreux Témouchentois qui veulent que la vérité éclate au grand jour.

Sabraoui Djelloul

Relizane

50 points lumineux équipés de lampes «Led» à Sidi Khettab

Les lampes en sodium d'éclairage public ont été remplacées dans le cadre de ce projet par d'autres alimentées en énergie solaire ou de technologie «Led» à faible consommation d'électricité le long d'axes routiers principaux de la commune de Sidi Khettab, selon une source responsable de la mairie de Sidi Khettab.



La même source a relevé que 50 points lumineux ont été équipés de lampes «Led» le long de 12 axes principaux du chef-lieu de la commune ainsi que 100 autres points lumineux de sept (7) quartiers de la zone industrielle de Sidi Khettab et 145 autres points dans des cités de ladite commune et celle de la grande localité de Zittoune. Aussi, 85 points lumineux ont

été également équipés de lampes «Led» le long des deux voies doubles reliant Sidi Khettab vers la zone de Sidi Khettab, selon le même responsable qui a indiqué que quatre groupes scolaires ont été équipés d'énergie solaire. Les autorités locales ont en outre inscrit des projets pour l'alimentation en énergie solaire de 6

écoles primaires et œuvrent à soutenir l'utilisation de panneaux photovoltaïques par les habitants des régions enclavées difficiles à relier au réseau d'électricité, a précisé le même responsable qui a souligné que la wilaya de Relizane la jouit d'une moyenne d'ensoleillement de 1.000 heures par an.

N.Malik

Illizi/Semaine nationale du volontariat

Lancement de plusieurs actions de volontariat et de solidarité

Des campagnes d'envergure de nettoyage et de boisement des espaces publics et du milieu urbain ont été lancées mardi par les associations sportives de la wilaya d'Illizi, a-t-on appris des organisateurs. Entrant dans le cadre de la semaine nationale du volontariat des jeunes, initiée par le ministère de la Jeunesse et des Sports, ces campagnes de volontariat et de solidarité, impliquant également les acteurs de la société civile, ciblent les différentes communes de la wilaya et les zones d'ombre. L'initiative porte aussi sur des actions humanitaires et de solidarité, dont l'organisation, en coordination avec plusieurs secteurs (Forêts, Jeunesse et sports, Solidarité, Santé et Protection civile), des campagnes de don de sang, ainsi que la collecte d'aides en nature au profit des familles nécessiteuses de la wilaya, a indiqué le chargé

des établissements de jeunes, Tayeb Boutoudja. Placé cette année sous le signe «Volontariat-Jeunesse», le programme de cette semaine prévoit également l'animation, en cette période de froid, de campagnes de sensibilisation sur les dangers de la mauvaise utilisation du gaz naturel et les mesures préventives contre la propagation du Coronavirus. Ces actions s'assignent comme objectifs la consolidation des valeurs d'entraide sociale et l'ancrage de la culture de l'action bénévole pour la consécration des notions de citoyenneté. Le ministère de la Jeunesse et des Sports vient de lancer, au titre de la célébration de la journée internationale du volontariat (5 décembre) une panoplie d'activités et d'actions de bénévolat dans divers domaines (social, environnemental et sanitaire).

R.R

Situation désastreuse des sans domiciles fixe à Sétif

Les représentants de la société civile interpellent les hautes autorités de l'Etat

La situation dramatique dans laquelle se trouve les personnes sans domiciles fixes dans la wilaya de Sétif a fait réagir les représentants de la société civile qui ont laissé éclater leur colère à travers les réseaux sociaux. Ces derniers interpellent les hautes autorités du pays leur demandant d'intervenir pour sauver des vies humaines avant qu'il ne soit trop tard.

«Nous n'avons pas le droit de rester les bras croisés alors que des êtres humains comme nous souffrent devant nos yeux», ont-ils écrits. Intervenant sur les pages Facebook, Instagram et autres, les dirigeants des associations, organisations non gouvernementales et même des militants de partis politiques ont interpellé les hautes autorités de l'Etat sur les cas désastreux des sans-logis. «Faites quelques choses SVP, avant qu'il ne soit trop tard», a indiqué un président d'une association. Ce dirigeant a même inséré sur les réseaux sociaux des photos montrant des femmes seules, certaines avec enfants et des vieillards dans un état lamentable. La goutte qui a fait déborder la case est la photo d'une jeune fille se baladant à proximité de l'université. Sur la photo, nous pouvons voir la jeune fille emmitoufflée dans une couverture dans la rue avec un sac noir comprenant certainement ses affaires. «J'ai beaucoup pleuré en regardant cette photo», a indiqué un confrère. Un réseau bien connu défendant la cause des femmes suivi par des milliers d'internautes a repris sur sa page Facebook un article de presse relatant la situation dra-



■ «La photo d'une jeune fille à Sétif qui a fait pleurer les internautes». (Photo : D.R)

matique des femmes SDF. Sur ce papier nous pouvons lire je cite : «En cette période de froid glacial, une dizaine de femmes SDF, accompagnées de leurs enfants en bas âge, squattent les pavés et arcades de la capitale des Hauts-Plateaux, Sétif, dans l'indifférence totale». Dans le même papier, l'auteur a indiqué que les pauvres personnes sans-abris font l'objet d'agressions multiples. Les fonctionnaires de la direction sociale de Sétif in-

diquent qu'ils effectuent des sorties nocturnes par des équipes mixtes mais certains SDF refusent l'offre. L'insécurité qui sévit dans les lieux proposés pour se mettre à l'abri serait à l'origine du refus des sans domiciles fixes de répondre aux «mains tendues» par les fonctionnaires de la DAS. Des informations qui restent à confirmer que des jeunes filles qui avaient grandi dans des centres pour enfants fi-

gurent parmi les SDF. Ces informations sont à prendre bien sûr avec beaucoup de prudence tant que des enquêtes n'ont pas confirmé cet état de fait. Cette catégorie de jeunes filles n'a plus le droit d'être prise en charge par les centres spécialisés pour enfant du moment qu'elles sont devenues majeures. A travers une vidéo insérée sur les réseaux sociaux, des jeunes filles ont indiqué qu'elles avaient refusé une proposition des autorités locales visant à les héberger dans des centres pour vieillards. «Nous sommes des jeunes, notre avenir est devant nous. Il est trop tôt pour nous de vivre dans des maisons de repos», ont-elles fait savoir. Pleurant leur sort dans cet enregistrement, les jeunes filles ont indiqué qu'elles voulaient des logements sociaux de types F1 ou F2 pour pouvoir vivre dignement». Ce qui est sûr, c'est que les sans domiciles fixes vivant à Sétif se trouvent toujours dans la rue en cette période hivernale à la merci du froid glacial, vent, pluie et neige. Les représentants de la société civile avec qui nous sommes entretenus souhaitent une intervention urgente des hautes autorités du pays afin de trouver des solutions pour les hommes, femmes, enfants et les malades mentaux qui sont depuis plusieurs années dans la rue. Les sans domiciles fixes (SDF) de Sétif ne sont pas les seuls à vivre ce calvaire, il existe des dizaines de cas dans les quatre coins du pays. Il serait souhaitable que les autorités locales interviennent pour trouver des solutions adéquates à ces malheureux. Ce sont des hébergements d'urgence qu'il faudrait mettre en place le plus rapidement possible pour sauver des vies humaines.

Moncef Redha

Cités AADL

À l'écoute des préoccupations des citoyens dans la capitale et à Boumerdès

Les directeurs des projets de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) dans la capitale et à Boumerdès ont effectué des visites à travers certaines cités pour écouter les préoccupations des citoyens et trouver des solutions aux problèmes soulevés quant à l'aménagement des logements, a indiqué l'AADL.

Sur instruction du directeur général de l'AADL, le directeur des projets de Baba Hassen et Douera (Alger) est allé, mardi, à la rencontre de représentants de la cité 2.400 logements (commune de Baba Hassen) pour écouter leurs préoccupations, a précisé l'AADL sur sa page Facebook. Lors de la rencontre, à laquelle ont assisté des techniciens de l'AADL, des représentants du maître d'œuvre et un représentant de la Direction de la gestion immobilière, les représentants de la cité ont fait part de quelques réserves. Aussi, le directeur des projets AADL de Baba Hassen et Douera a-t-il enjoint à l'entreprise de réalisation de remédier à la situation dans les meilleurs délais. Qualifiant la rencontre de «fructueuse», les représentants de la cité 2.400 logements de Baba Hassen ont salué le «rôle du directeur général de l'AADL dans l'accélération de la cadence des travaux et la prise en charge de leurs préoccupations». A Boumerdès, le directeur des pro-



■ Les directeurs des projets de l'AADL en visite d'inspection dans les cités de Boumerdès. (Photo : D.R)

jets de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement dans la wilaya a rencontré, lundi, des représentants de la cité 3.000 logements AADL à Khemis El-Khechna. Cette rencontre qui a été suivie d'une visite sur site, a permis d'aborder «les préoccupations soulevées par les représentants des habitants, à savoir l'absence de compteurs de gaz, des problèmes d'alimentation en eau potable dans certains immeubles, ainsi que les conséquences de l'érosion du sol

due aux précipitations». Au terme de cette rencontre, un PV a été dressé obligeant l'entreprise de réalisation à «livrer le réservoir d'eau potable dans un délai ne dépassant pas une semaine», précise la même source. Pour sa part, l'AADL s'est engagée à coordonner avec la Société de distribution d'électricité et de gaz (Sonelgaz), à l'effet de prendre en charge les préoccupations des résidents de la cité. Pour rappel, le directeur général du logement au ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de

la Ville, Anis Bendaoud, avait présidé dimanche passé, une réunion de coordination consacrée à l'état d'avancement des travaux d'aménagement extérieurs de 10.000 logements AADL dans la capitale, dont 3.000 logements implantés au site de Baba Hassen et 7.000 unités implantées au site de Douéra. La rencontre a porté sur les modes et moyens à même de relancer les travaux d'aménagement extérieurs dans les sites de Baba Hassen et de Douera, à travers l'accélération du rythme des travaux de raccordement aux voiries (VRD) et leur finalisation dans les délais convenus, en vue de livrer les logements dans les meilleurs délais. Au terme de cette rencontre, toutes les parties avaient été appelées à honorer leurs engagements et à dépasser tous les obstacles rencontrés sur le terrain. **R.R**

REMERCIEMENTS

Dans l'impossibilité de répondre individuellement à toutes les marques de sympathie et de compassion qui leur ont été témoignées, suite au décès de leur cher père, frère et beau-fils, le regretté **MESSAHEL ABDALLAH**, professeur à l'université d'Oran, les familles Messahel et Baba Ahmed d'El Bayadh, de Tlemcen, d'Oran et d'Alger remercient toutes les personnes, qui, par leur présence ou message, ont compati à leur douleur, de trouver ici l'expression de leurs reconnaissance et de leur profonde gratitude.

Programme



12.00 Les douze coups de midi
13.00 Journal
13.55 L'île aux secrets
15.35 Mystère à Salem Falls
17.00 Météo
17.10 Quatre mariages pour une lune de miel
18.15 Les plus belles vacances
19.00 Journal
19.20 Demain nous appartient
20.40 Petits plats en équilibre
20.55 C'est Canteloup
21.05 Balthazar
23.05 Balthazar



12.00 Tout le monde veut prendre sa place
13.45 La p'tite librairie
15.05 Je t'aime, etc.
16.15 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
18.40 Vélo club
19.20 N'oubliez pas les paroles
20.00 Journal
20.39 Basique, l'essentiel de la musique
20.45 Envoyé spécial
21.05 Cash investigation



10.55 Desperate Housewives
11.45 Desperate Housewives
12.00 Le journal
13.30 En famille
14.00 Notre histoire d'amour
16.00 Incroyables transformations
17.25 Mieux chez soi
18.45 Le journal
20.10 Météo
21.05 Scènes de ménages
21.50 Love Actually
23.30 Meghan et Harry, la liberté à tout prix



06.30 Boule et Bill
06.42 Boule et Bill
07.09 Ludo
07.00 Garfield & Cie
08.05 Boule et Bill
08.30 Boule et Bill
09.20 Les as de la jungle à la rescousse
10.50 Ensemble c'est mieux !
11.20 La nouvelle édition
11.25 Météo
11.55 Journal
12.45 Météo
12.50 Rex

13.55 Rex

14.25 Rex

15.05 Le Renard

16.45 Personne n'y avait pensé !

17.10 Questions pour un champion

20.50 Laisse entrer la nature

21.05 Black and white

23.00 Météo

23.05 Erika, au nom de la mer



20.30 Journal
21.00 Cépages rares, un patrimoine suisse
21.53 Chasselas forever, une histoire de cépage
22.54 Le journal
23.25 Chef.fe.s de brousse



15.00 Un dîner presque parfait
16.55 Un dîner presque parfait
17.50 Un dîner presque parfait
18.50 Un dîner presque parfait
21.05 Lara Croft : Tomb Raider
23.20 Encore heureux



16.50 Late Night
19.15 L'info du vrai
20.13 L'info du vrai, le mag
20.48 La boîte à questions
20.52 Groland le zapoï
21.01 La Gaule d'Antoine
21.07 A couteaux tirés
21.59 The Head
22.52 American Horror Story
23.34 American Horror Story



18.57 Dédale meurtrier
19.20 Mea culpa
20.50 La mule
22.43 Nous finirons ensemble



13.05 Entrée libre
13.40 Le magazine de la santé
14.35 Allô, docteurs !
15.40 Suricates superstars



19.25 Quotidien, première partie
20.10 Quotidien
21.10 La maison du bonheur
21.15 13 novembre
23.20 13 novembre



09.00 Les contes des 1001 darkas
13.50 Maigret
19.43 TPMP : première partie
20.42 Touche pas à mon poste !
21.57 Balance ton post ! L'after
22.57 Balance ton post ! L'after
23.35 Balance ton post ! L'after



20.00 Les as de la jungle à la rescousse
20.10 Une saison au zoo
20.40 Une saison au zoo
21.05 La p'tite librairie
21.40 Les hors-la-loi de la nature
22.35 Les hors-la-loi de la nature



16.45 Nikita
18.46 La fille de Brest
19.11 Secret défense
20.50 Safe
22.21 Jungle



19.45 Arte Journal
20.55 Géométrie de la mort
21.45 Géométrie de la mort
22.35 Monstre sacré
23.25 Khibula



17.45 Eurosport News
20.00 Ethias Cross 2020/2021
20.55 Eurosport News
21.00 Mos - Puebla de Sanabria (230,8 km)
22.30 Les rois de la pédale
23.00 Eurosport News
23.05 Ethias Cross 2020/2021

Sélection



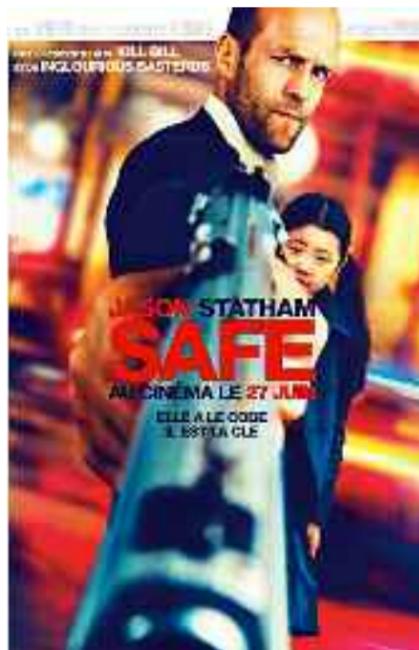
Ciné Premier - 22.43 Nous finirons ensemble Comédie dramatique de Guillaume Canet

→ Depuis trois ans, Max a coupé les ponts avec la bande. En plein craquage, à quelques jours de ses 60 piges, il rejoint en solo sa maison surplombant l'océan. Pour lui remonter le moral, Sabine, sa nouvelle compagne, invite en secret Marie, Éric, Antoine, Vincent et les autres à venir l'aider à passer ce cap. Préoccupé, Max veut souffler dans sa maison au bord de la mer. Il compte bien profiter de ce moment en solitaire.

Ciné Premier - 20.50 La mule

Drame de Clint Eastwood

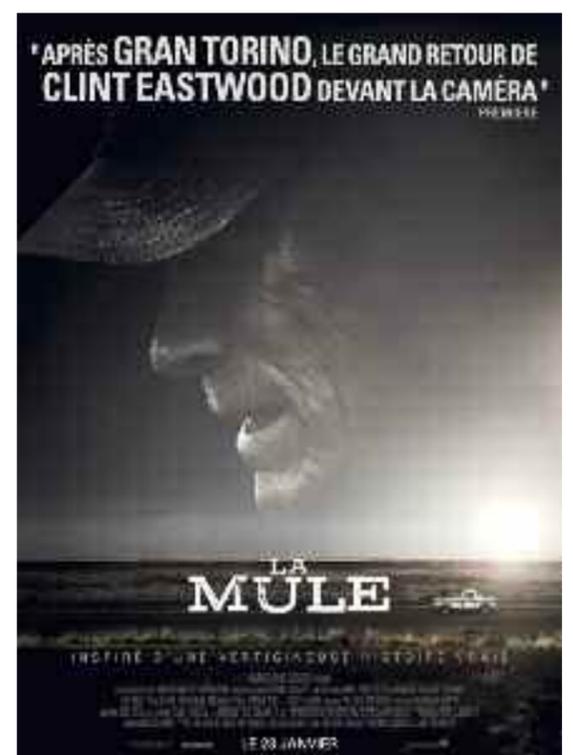
→ À presque 90 ans, dépossédé de sa maison et aux abois, Earl Stone franchit pour la première fois la barrière de la loi en acceptant de faire la mule pour un cartel mexicain. Earl, un vétérinaire âgé de 80 ans, se bat pour sauver son entreprise d'horticulture. Si ses affaires vont mal, sa vie de famille est également un désastre. Il est divorcé et sa fille ne lui parle plus depuis son mariage.



Ciné Frisson - 20.50 Safe

Film d'action de Boaz Yakin

→ Reconverti dans l'ultimate fighting, un ex-flic, vivant désormais dans l'ombre après que sa femme eut été assassinée par la mafia russe, devient le protecteur d'une petite Chinoise dotée d'une mémoire exceptionnelle et elle aussi en grand danger. Ancien policier au moral mystérieusement brisé, Luke Wright, gagne désormais sa vie en livrant des combats d'ultimate fighting.



UNESCO

LE DOSSIER « MUSIQUE RAÏ » RETIRÉ DES PROPOSITIONS

Le dossier de classement de la musique Raï initialement proposé à la 15e session du Comité intergouvernemental pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, prévu en ligne du 14 au 19 décembre, a été retiré des propositions de classement à la demande du ministère de la Culture et des Arts afin de pouvoir « renforcer et enrichir ce dossier et le soumettre à la prochaine session », a indiqué lundi un communiqué du ministère.

Cependant l'Algérie avec la Tunisie, la Mauritanie et le Maroc proposent un dossier de classement des « savoirs, savoir-faire et pratiques liés à la production du couscous », qui figure parmi une quarantaine d'autres candidatures à examiner par le Comité qui devra statuer sur leur inscription en 2020 sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

L'Algérie compte six éléments de son patrimoine immatériel sur la liste représentative de l'Unesco : l'Ahellil du Gourara, le costume nuptial de Tlemcen, l'Imzad, le Rakb de Ouled Sidi Cheikh, la cérémonie de la Sebiba et le Sbuâa, célébration du mawlid ennabaoui à Timimoun.

En 2018, l'Unesco avait inscrit les savoir-faire des mesureurs d'eau des foggaras (système d'irrigation), des communautés ksouriennes du Touat et du Tidikelt sur sa liste du patrimoine immatériel nécessitant une sauvegarde urgente.

La 15e session du Comité intergouvernemental pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel qui se déroulera en ligne en raison de la pandémie de Covid-19, devra examiner durant six jours « 42 » candidatures à Liste représentative en plus de « quatre » autres relatives au patrimoine immatériel nécessitant une sauvegarde urgente. Les débats seront retransmis en ligne dans leur langue originale, ainsi que leur interprétation en temps réel en anglais et français sur le site web de l'Unesco.

R.C.

Industrie musicale

Universal Music s'offre le catalogue des chansons de Bob Dylan

Le groupe Universal Music a acheté les droits de l'intégralité du catalogue de chansons de Bob Dylan, l'une des acquisitions les plus importantes de l'histoire de la musique, nouvelle étape d'une bataille en cours dans l'industrie du disque.

L'accord couvre plus de 600 chansons, dont les plus célèbres du seul chanteur à avoir reçu le prix Nobel de littérature (2016) — de véritables légendes des années 1960 comme *Blowin' in the Wind*, *The Times They are a-Changin'* ou *Like a Rolling Stone*. Il intègre également ses chansons les plus récentes, comme *Murder Most Foul*, chanson-poème de 17 minutes consacrée à l'assassinat de John F. Kennedy. La maison de disques n'a pas immédiatement précisé le montant de cette acquisition. Selon le *New York Times*, elle pourrait dépasser les 300 millions de dollars.

« Ce n'est pas un secret que l'art de composer des chansons est une clé fondamentale à toute grande musique, et ce n'est pas un secret non plus que Bob est l'un des plus grands maîtres de cet art », s'est réjoui le président de Universal Music, Lucian Grainge, dans un communiqué. « Il n'est pas exagéré de dire que son œuvre impressionnante a capté l'amour et l'admiration de milliards de personnes à travers le monde. Je n'ai aucun doute que dans les décennies, voire siècles à venir, la musique de Bob Dylan continuera à être chantée et jouée — et chérie — partout », a-t-il ajouté.

À 79 ans, Bob Dylan, né Robert Zimmerman, qui a débuté à Greenwich Village à New York au début des années 1960, a



vendu plus de 125 millions de disques et continuait, avant la pandémie, à se produire régulièrement en concert. Il a sorti en juin son premier album de chansons originales depuis huit ans, *Rough and Rowdy Ways*, 58 ans après son premier opus.

Bataille à coups de milliards

L'opération annoncée lundi s'inscrit dans une bataille engagée depuis plusieurs années pour acquérir les catalogues les plus prisés de la musique moderne. Autrefois chasse gardée de quelques grands joueurs de l'industrie du disque, ce marché a été récemment investi par des groupes tels que Concord, Hipgnosis ou Primary Wave, des véhicules soutenus par de puissants investisseurs. Avant le coup de tonnerre Bob Dylan, Primary Wave avait indi-

qué vendredi avoir acquis 80 % des droits du catalogue de la chanteuse du groupe Fleetwood Mac, Stevie Nicks, pour la bagatelle de 100 millions de dollars, selon l'estimation du *Wall Street Journal*.

Mi-novembre, Ithaca Holdings a revendu, selon l'artiste elle-même, les droits des enregistrements des six premiers albums de la chanteuse américaine Taylor Swift pour plus de 300 millions de dollars à un fonds d'investissement resté anonyme. Après une phase délicate durant les années 2000, l'industrie de la musique reprend peu à peu des couleurs à la faveur de l'avènement de la diffusion en continu, source de revenus majeure pour les détenteurs de catalogues musicaux. Selon le site du magazine *Rolling Stone*, Bob Dylan était parvenu à conserver

les droits d'auteur de la plupart de ses chansons, qu'il a quasiment toutes écrites et composées lui-même. Outre les titres en eux-mêmes, le catalogue Dylan vaut aussi par l'attrait que son œuvre représente encore aujourd'hui pour de très nombreux artistes. Selon Universal, les chansons de l'icône à la voix nasillarde ont été reprises et enregistrées plus de 6000 fois par d'autres.

La transaction la plus importante financièrement de l'industrie du disque reste l'acquisition, par Sony, des 50 % de la société Sony/ATV qu'il ne détenait pas encore, pour 750 millions de dollars, en 2016. Sony/ATV contrôlait les droits de centaines de milliers de chansons, mais surtout la majeure partie du catalogue des Beatles.

C.T. et AFP

Sauvegarde de La Casbah d'Alger

Djerad préside un Conseil interministériel

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a présidé mardi un Conseil interministériel consacré à l'examen du dossier relatif à la sauvegarde de la Casbah d'Alger, indique un communiqué des services du Premier ministre.

Cette rencontre s'est déroulée en présence des ministres de l'Intérieur, des Finances, de la Culture, de l'Habitat et du Tourisme ainsi que du wali d'Alger, précise la même source. Ce conseil intervient dans le cadre du « suivi permanent » de l'évolution de la situation prévalant au niveau du secteur sauvegardé de la Casbah d'Alger, selon la même source.

Après avoir entendu les différentes communications des intervenants, M. Djerad a rappelé les « efforts consentis par l'Etat en matière de réhabilitation et de préservation » de ce site classé patrimoine mondial de l'humanité ainsi que des « engagements » pris



pour la sauvegarde et la conservation de la vieille médina, ajoute le communiqué.

Il a indiqué que le gouvernement s'inscrit dans la démarche recommandée par le Comité du patrimoine mondial de l'Unesco et qu'un rapport sur l'état de conservation de la Casbah d'Alger sera

transmis incessamment au Centre du patrimoine mondial de cette agence onusienne spécialisée, en prévision de sa 44e session prévue en 2021.

M. Djerad a également mis l'accent sur l'importance à accorder au volet institutionnel dédié à la gestion du programme de réhabilita-

tion et de sauvegarde de la Casbah d'Alger dont l'organisation doit être en « capacité à répondre aux exigences de la coordination permanente des différents intervenants » dans ce programme.

En outre, la participation des associations de la société civile constitue désormais un impératif dans l'approche des objectifs des programmes d'investissements et de l'évaluation de leur réalisation, indique le communiqué.

M. Djerad a donné des instructions en direction de tous les secteurs concernés afin d'élaborer une feuille de route commune pour la mise en place d'une stratégie globale pour la sauvegarde de la Casbah d'Alger, suivi dans l'objectif de consolider les démarches entreprises par les différents secteurs pour une meilleure prise en charge de ce dossier, conclut le communiqué.

R.C.

Sélection des U20

Bensmain retient 30 joueurs pour le rendez-vous de Tunis

→ Le sélectionneur de l'équipe nationale de football des moins de 20 ans (U20), Saber Bensmain, a convoqué 30 joueurs, dont 8 évoluant à l'étranger, en vue du tournoi de l'Union nord-africaine (UNAF), prévu à Tunis du 15 au 27 décembre et qualificatif à la Coupe d'Afrique des nations 2021 en Mauritanie (14 février-14 mars), a annoncé lundi soir la Fédération algérienne (FAF) sur son site officiel.



La sélection entamera le tournoi face à son homologue tunisienne. (Photo > D. R.)

L'UNAF a autorisé les sélections à bénéficier d'un effectif de 30 joueurs, et ce, pour parer à toute éventuelle défection qu'engendrerait le coronavirus (Covid-19), précise la même source. L'équipe nationale a entamé lundi un ultime stage au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger), qui s'étalera jusqu'au 12 décembre, jour du départ pour Tunis. La sélection nationale des U20 entamera le tournoi de l'UNAF face à son

homologue tunisienne le 15 décembre, au stade Hamadi-Agrebi de Radès (Tunis), selon le tirage au sort. Les juniors algériens affronteront ensuite la sélection marocaine le 18 décembre, pour le compte de la deuxième journée, avant d'enchaîner face à la Libye, le 21 du même mois. Les coéquipiers de Merouane Zerrouki (Paradou AC) bénéficieront de deux jours de repos avant de boucler le tournoi face à l'Égypte le 24 décembre. Le tournoi, prévu aux stades

Hamadi-Agrebi et El-Menzah, se déroulera sous forme de mini-championnat de cinq journées, au bout desquelles les deux premiers seront qualifiés pour la phase finale de la CAN-2021 de la catégorie en Mauritanie, qui verra la participation de 12 équipes. Outre le pays organisateur, trois pays ont déjà validé leur billet pour le rendez-vous continental. Il s'agit de la Gambie, de l'Ouganda et de la Tanzanie.

R. S.

Liste des 30 joueurs convoqués :

Belkhir Mohammed Islem (CR Belouizdad), Bekkouche Chemseddine (CRB), Bouras Akram (CRB), Azzi Mohamed (CRB), Bakrar Moncef (ES Sétif), Arfi Hodeifa (JS Kabylie), Nchat Djabri Fares (JSK), Yacoubi Mohamed Amine (MC Alger), Boukerma Djelloul (MCA), Rahmani Aymen (MCA), Saber Abderraouf (MCA), Beloumi Mohamed El-Bachir (MC Oran), Temimi Abdelkader (MCO), Titraoui Yassine (Paradou AC), Dadda Miloud Abdessalem (PAC), Bara Khalil (PAC), Mancer Abdeldjalil (PAC), Hamidi Mohamed Réda (PAC), Zerrouki Merouane (PAC), Belkacem Bouzida Adel Amar (PAC), Bouchanene Aymen (USM Alger), Maâchou Redouane (USM Bel-Abbès), Faraj Samy (FC Sochaux/France), Boulhendi Teddy (OGC Nice/ France), Khetir Cyril Abess Patrick (Olympique Marseille/France), Baâloudj Mehdi Lokmane (Olympique Marseille/France), Oufella Massinissa Eric (Paris SG/France), Touati Hussayn (Paris SG/France), Zitouni Ylies Michel Lakdar (SC Amiens/France), Tbahriti Redouane (Stade Reims/ France).

JSM Tiaret

Le président conditionne son retour par le règlement du dossier des dettes

→ Le président de la JSM Tiaret, Sofiane Boumediene, qui vient de démissionner de son poste, a indiqué mardi qu'un éventuel retour aux affaires du club nouveau promu en Ligue 2 de football était tributaire du règlement du dossier de ses dettes.

Elu l'été passé pour diriger «Ezzerga» au cours du nouveau mandat olympique, ce responsable a déclaré à

l'APS qu'il voyait désormais ses plans «chamboulés». «Je me suis présenté pour les élections de notre club sportif amateur avec de grosses ambitions pour contribuer au retour de notre formation au premier plan. J'ai même engagé plusieurs nouveaux joueurs et réitéré ma confiance à l'entraîneur Abdellah Mecheri pour jouer les premiers rôles en Ligue 2, mais voilà qu'on

est confronté à des obstacles de taille avant même le début de la compétition officielle», a-t-il déploré. La JSMT retrouve le deuxième palier après plusieurs saisons passées dans les divisions inférieures. Cette équipe, qui a accédé au troisième palier à l'issue de l'avant-dernier exercice, a profité du changement du système pyramidal de compétition ayant permis à pas moins de huit formations de chaque groupe de la Division nationale amateur de monter en Ligue 2, pour y faire partie, in extremis soit-il, rappelle-t-on. «Au moment où le club a lancé des projets énormes pour se mettre sur la voie du professionnalisme grâce au concours des autorités locales, voilà que des créanciers, dont d'an-

ciens dirigeants, montent au créneau pour réclamer leur dû, des dettes estimées à 20 millions de dinars et datant de 2008», a fait savoir Sofiane Boumediene, qui a dirigé le directoire de la JSMT au cours de la deuxième partie de l'exercice passé après le départ de l'ex-président, Ahmed Feghouli.

Informant que sa démission a été «rejetée» par les autorités locales, et que le directeur de la jeunesse et des sports «est en train de tout faire pour le convaincre de revenir à de meilleurs sentiments», Sofiane Boumediene a précisé qu'il n'écarterait pas l'idée de reprendre son poste «mais à condition que ce problème des dettes soit réglé d'une manière définitive». ■

Ligue 1

Victoire en déplacement du MCA devant l'USMBA

→ Le MC Alger a réussi ses débuts en Ligue 1 de football, en s'imposant devant l'USM Bel-Abbès sur le score de 2 à 1 (mi-temps : 1-0), mardi au stade du 24-Février-1956, pour le compte de la mise à jour de la 1^{re} journée de championnat. Les buts du MC Alger ont été inscrits par Samy Frioui (15' sur penalty, 90'+1'), alors que Redouane Bounoua avait égalisé entre-temps pour l'USM Bel-Abbès à la 64'. A la faveur de cette victoire en déplacement, le MCA occupe la quatrième place du classement, avant de disputer son deuxième match en retard le 15 décembre, contre l'Olympique de Médéa. L'autre match de mise à jour de la 1^{re} journée se jouera le mardi 15 décembre entre l'AS Ain M'lila et le CR Belouizdad, alors que la date du match en retard CR Belouizdad-JSM Skikda de la deuxième journée n'a pas encore été fixée. Ces rencontres ont été reportées en raison de l'engagement des deux clubs algérois au tour préliminaire de la Ligue des champions de la CAF.

Mise à jour 1^{re} journée
Mardi :
USMBA - MCA 1-2

Classement	Pts	J
1. JS Saoura	4	2
- US Biskra	4	2
- ES Sétif	4	2
4. AS Ain M'lila	3	1
- MC Alger	3	1
- NC Magra	3	2
- ASO Chlef	3	2
8. CABB Arréridj	2	2
- Paradou AC	2	2
- CS Constantine	2	2
- MC Oran	2	2
- JS Kabylie	2	2
- NA Hussein-Dey	2	2
- RC Relizane	2	2
15. USM Bel-Abbès	1	2
- WA Tlemcen	1	2
- USM Alger	1	2
18. JSM Skikda	0	1
- O. Médéa	0	1
20. CR Belouizdad		

JSK - CRB

L'arbitre Ibrir pour officier le choc

→ Le match JS Kabylie - CR Belouizdad, considéré comme le choc de la troisième journée de la Ligue 1 algérienne de football, sera dirigé par l'arbitre Abdellali Ibrir, a annoncé mardi dans un communiqué la FAF. Aux côtés d'Ibrir, la Commission fédérale d'arbitrage a désigné Boualem Kechida et Chellali Lamine, respectivement comme premier et deuxième assistants, alors que Boucheneb fera office de quatrième arbitre. Pour ce qui est du derby algérois, qui mettra aux prises le Paradou AC et le MC Alger, la CFA a désigné l'arbitre Bessiri, qui sera assisté d'Araf et Ayad, avec Brahim comme quatrième arbitre. Outre les arbitres qui dirigeront ces matchs de la troisième journée, prévue

le vendredi 11 et le samedi 12 décembre courant, la CFA a procédé à la désignation des referees qui officieront les deux matches retards ASAM - CRB et MCA - OM. D'autre part, les arbitres sont invités à se munir du test PCR d'au moins 48 heures lors de leur présentation le jour du match, conformément à la décision gouvernementale, concernant le protocole sanitaire du Covid-19. Ils devront disposer également de l'autorisation de circuler entre les Wilayas. Un document qui leur sera remis par l'autorité locale concernée.

«Les frais des tests PCR seront pris en charge par la FAF», a conclu l'instance fédérale. ■

EN DEUX MOTS

Fédération algérienne de luttes associées : Décès du président Rabah Chebbah

Le président de la Fédération algérienne de luttes associées, Rabah Chebbah, est décédé mardi à l'âge de 55 ans, a appris l'APS auprès de l'instance fédérale. Elu à la tête de la FALA en 2013, le défunt, né le 18 janvier 1965, avait été reconduit pour un second mandat en 2017. Ancien athlète et entraîneur national, Rabah Chebbah occupait aussi le poste de trésorier au sein du Comité olympique et sportif algérien et celui de secrétaire général de la Confédération africaine de luttes associées. Il avait été également directeur de la jeunesse et des sports de la wilaya de Tizi-Ouzou en 2019. En cette triste occasion, les journalistes de la rubrique sportive de *La Nouvelle République* présentent leurs sincères condoléances à la famille du défunt et les assurent de leur profonde compassion. A Allah nous appartenons, à Lui nous retournons.



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA.
Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1^{er}-Mai - Alger.
Tél. : 021 6710.44 / 6710.46
Fax : 021 6710.75.
Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1. 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles.
Membres fondateurs :
Gérant, directeur de la publication: **Abdelwahab Djakoune.**
Rédacteur en chef : **Radia Zerrouki**
Directeur commercial : **Ouahid Kouba**
Composition **PAO La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL**
Tirage : 2500 exemplaires
16 - Pages
Oran : **SIO**. Constantine : **SEI**.
Diffusion centre : **SEDICOM**.
Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud :
Trag diffusion Publicité : *La Nouvelle République*, Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail : lnr98redaction@yahoo.fr / E-mail pub : lnr98publicite@yahoo.fr - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19.
Conception : **Studio Baylaucq**, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40
Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

en direct

MCO

Sous pression, le coach Casoni réclame du temps

le match à suivre

JSK - CRB

L'arbitre Ibrir pour officier le choc

football

Ligue 1

Victoire en déplacement du MCA devant l'USMBA

On n'ouvre pas l'armoire à trophées du club sans initiatives

→ Si dans certains pays d'Europe, on travaille pour classer en fin de saison la région qui a accueilli plus de matches, et donc plus de supporters, chez nous, cette question aussi importante soit-elle n'est pas encore à l'ordre du jour.

Le manque d'initiatives serait-elle la cause ? Une question qui a du mal à se connecter au siège de la Fédération algérienne de football, et de certains clubs, pour avoir la réponse qui rassurerait les fans et les professionnels. Pourquoi très peu d'initiatives ne viennent arroser l'intelligence des membres dirigeants. La vie des clubs, et tout le monde l'aura remarqué, ne se distingue que par leurs résultats et titres qui garnissent les vitrines des clubs.

Qu'en est-il des actions menées en direction du plus grand nombre de jeunes fans, ou des programmes en construction qui ont pour objectifs de mettre à la disposition des supporters ou autres des espaces de communication, qui permettront à tous les amoureux du club de découvrir l'histoire du club, comprendre ses stratégies, ses objectifs... Tant d'idées peuvent fleurir le quotidien du club et des joueurs.

La culture du marketing sportif trouverait, quant à elle, selon quelques avis de professionnels, du mal à s'installer au niveau de certains clubs. La vente de gadgets et autres colifichets à leurs couleurs, non seulement, mais aussi développer une stratégie de merchandising en vendant des produits (vêtements, sacs, montres, parfums...) à la marque du club, dans des enseignes généralistes, des boutiques de club, sur catalogue et via Internet. Mais l'absence de cette démarche explique le retard qu'accusent les clubs. La question identitaire est d'autant plus im-



■ Aucun club algérien ne possède une boutique digne de ce nom.

(Photo > D. R.)

portante qu'elle permet de définir un mouvement du supporter qui vient au stade et consommer les différents produits en lien avec le club.

Pub ou provocation ?

Un phénomène qui n'est nullement une initiative, au contraire, vient d'être enregistré par le sélectionneur national des Lions de l'Atlas.

Au lieu de mettre en valeur les performances des équipes du football africain celui-ci déclarait être capable de battre n'importe quelle sélection africaine, y compris l'Algérie et le Sénégal, respectivement championne et finaliste de la Coupe d'Afrique des nations 2019 (Égypte).

«Je ne vous cache pas qu'on est capable de battre de grandes équipes comme le Sénégal et l'Algérie et de perdre en revanche contre des équipes moins fortes», a déclaré Vahid Halilhodzic à la chaîne sportive marocaine Arryadia TV. Cette déclaration maladroite intervient dans un contexte politique et médiatique par-

ticulier. Le technicien bosniaque qui bénéficiait d'une grande estime en Algérie semble tout faire pour la perdre. Le silence fut la réponse du sélectionneur national des Verts, Djamel Belmadi. «Quand Belmadi a été nommé, en août 2018, les réactions ont été globalement positives. Il a été vingt fois internationales algériennes, il est réputé pour être ambitieux et exigeant, et il avait eu de bons résultats au Qatar». Mais pas au point d'imaginer que, moins d'un an après la passation de pouvoirs avec Rabah Madjer, l'Algérie redeviendrait numéro Un en Afrique... Sa réussite est le fruit d'un travail, de prise d'initiatives, d'écoute, de recherche et d'analyse. Et ce n'est pas tout. Tel est le fruit de ses initiatives qui renforcent le niveau du football national.

La réussite de Belmadi, des idées à prendre

«Sa grande réussite est d'avoir fait adhérer les joueurs à ses méthodes. En discutant avec eux, il parvient assez vite à déceler ceux qui sont dans le projet et ceux qui

ne le sont pas. Il demande beaucoup, mais donne énormément. Djamel est proche des joueurs, les protège beaucoup».

Le terrain est donc le plus grand laboratoire d'initiatives, de formation de jeunes... Récemment, dans un pays européen plusieurs clubs sportifs ont été primés dans le cadre de l'action 'Sport Responsable' pour leurs initiatives fortes dans les domaines de l'éco responsabilité, l'insertion, la mixité, la santé et la sécurité, le fair-play et l'accessibilité.

Chercher à comprendre en quoi le club professionnel développe une identité propre, celle-ci devenant alors un enjeu dans la reconnaissance du club parmi ses publics, les médias et les autres clubs. Une stratégie qui passe notamment par une communication médiatique est bien définie et encadrée.

H. Hichem

A voir

- El Heddaf TV : Belmekchouf à 21h
- RMC Sport 2 : Sparta Prague - Milan AC à 21h

La Der

MCO : sous pression, le coach Casoni réclame du temps

L'entraîneur du MC Oran, Bernard Casoni, a indiqué qu'il ne comprenait pas «la grosse pression exercée déjà sur son équipe», soulignant qu'il était venu à ce club de Ligue 1 de football pour «mettre en place un projet de jeu».

Le technicien français, qui s'exprimait devant la presse en marge d'une séance d'entraînement au stade Ahmed-Zabana pour préparer le prochain match de son équipe en championnat, a réagi pour l'occasion aux critiques qu'il a essuyées, tout comme ses joueurs, après le nul concédé à domicile contre la JS Kabylie (0-0), vendredi passé dans le cadre de la deuxième journée.

«Un projet de jeu ne se réalise pas au bout de deux ou trois mois. Il me faut du temps pour mettre mes idées en exécution et pour que les joueurs s'y adaptent», a expliqué l'ancien défenseur international français, engagé l'été passé par le MCO.

Reconnaissant que ses protégés, auteurs d'un nul en déplacement lors de la première journée face au NA Hussein-Dey (1-1), sont passés à côté de la plaque au cours de la réception de la JSK, Casoni est revenu sur «les conditions difficiles» dans lesquelles s'est faite la préparation d'intersaison. «Outre le fait que les joueurs sont restés inactifs pendant huit mois, pour cause de Covid-

19, nous avons entamé la préparation d'intersaison avec un retard sensible. Nous n'avons pas joué suffisamment de matches amicaux, chose qui ne nous a pas permis de bien travailler les automatismes de l'effectif, surtout que ce dernier a connu beaucoup de changements cette saison», a-t-il déclaré.

Casoni, qui a été démis de ses fonctions au MC Alger peu avant la fin de la phase aller de la saison passée, a été sommé de «rectifier le tir» dès le prochain match qui verra son équipe rendre visite à l'Olympique Médéa vendredi (14h), apprend-on dans l'entourage du club phare de la capitale de l'Ouest.